VIVRE À
Angers
MENSUEL | N°272
1,22 € | OCTOBRE 2003

12 la VILLE
Des services ouverts à tous

4 l'ACTUALITÉ
Retour en images sur les Accroche-cœurs

8 au CONSEIL
La Ville sauve Angers-Sco

22 le MAG'
Triptyque : trois expos d'art contemporain

Angers
www.angers.fr

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Accroche-cœurs : retour en images [4]
À la une : les Ponts-de-Cé adhèrent à Angers Agglomération [6]
Clin d'œil : une éolienne au parc de Balzac [6]
Rendez-vous : le 17 octobre, la ville dit non à la misère [7]
Nouveauté : le skate-park de la Baumette est en service [7]

8

>AU CONSEIL

300 000 € pour sauver le SCO [8]

La Ville rachète le parking du multiplexe [8]

> LA VILLE

12

Services, culture, sport : tous les Angevins y ont droit [12]
Une semaine pour la citoyenneté [14]
Les enfants sensibilisés au goût [15]

> LES QUARTIERS

Roseraie : à Salpinte, l'Intrépide s'agrandit [16]
Monplaisir : le centre de loisirs rénové lors d'un chantier école [17]
Lac-de-Maine : observer les oiseaux d'eau [18]
Justices : Jean-Michel Monville dirige Musicollège [20]
Verneau : questions et réponses contre l'insécurité [21]

> LE MAG'

Triptyque, un mois et trois lieux pour l'art contemporain [22]
Saison charnière pour le CNDC [23]
L'Algérie au cœur de Lire en fête [23]

26

> LE GUIDE

La tour Rochereau dominait le Mail en 1895 [26]
À la rencontre d'une œuvre du musée [28]
Les Petits Débrouillards fêtent la science [29]

EDITORIAL

Participer, s'engager

Angers est engagée dans une démarche de démocratie de proximité avec les conseils consultatifs de quartier, le comité d'usagers du centre communal d'action sociale, les rencontres avec les habitants dans les quartiers. Ces rendez-vous sont des moments privilégiés où les Angevines et les Angevins peuvent apporter leur éclairage à la décision municipale.

Mais bien au-delà de ces initiatives, la citoyenneté doit être, encore plus qu'aujourd'hui, un réflexe partagé par tous à Angers comme partout en France. C'est le but de la semaine de la citoyenneté.

Bien sûr, elle invitera les Angevins à aller s'inscrire sur les listes électorales, mais, bien au-delà, elle sensibilisera à l'engagement citoyen sous toutes ses formes.

La participation aux élections est un des fondements de notre démocratie et j'y accorde une importance toute particulière tant l'acte de vote engage notre avenir à tous. C'est quotidiennement également que chacun d'entre nous, en tant que citoyen, doit pouvoir s'interroger sur le devenir de notre société et trouver les réponses aux questions qu'il se pose. Après le temps de l'information peut venir celui de l'action à titre individuel, dans les associations ou dans les toutes les structures qui permettent un engagement, quel qu'il soit.

La démocratie est un bien cher qu'il nous faut sans cesse nourrir.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 3527 - 49035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Corinne **Beauvallet**, Jean-Patrice **Campion** et Sylvain **Bertoldi** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Patricia **Thibault** et Sandrine **Gaudicheau**, 02 41 05 41 31 • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Publicité : **Ouest-Expansion**, 02 99 35 10 10 • Photogravure : **Paragraphe**, Angers • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Delta Diffusion** • Tirage : 80 000 exemplaires • Dépôt légal : IVe trimestre 2003 • I.S.S.N. : 0767-354 X

250 000 spectateurs aux Accroche-co

Du 11 au 14 septembre, Angers a vécu au rythme des Accroche-cœurs. Organisée par la Ville, orchestrée par la compagnie Jo Bithume, épaulée par de nombreux partenaires dont la société des fêtes, cette 5e édition a battu tous les records. On estime le nombre de spectateurs à 250 000 ! De nombreux Angevins, mais également beaucoup de curieux venus de tout le grand Ouest. Pendant quatre jours, trente compagnies ont offert une centaine de spectacles de rue. Rançon du succès : il valait mieux arriver tôt pour voir le spectacle. Les organisateurs réfléchissent déjà à des solutions pour l'année prochaine. Nous vous présentons ici une sélection de nos plus belles images. *Photos : Thierry Bonnet.*

eurs

À LA UNE

Les Ponts-de-Cé entrent dans l'agglo

La ville des Ponts-de-Cé va intégrer Angers Agglomération. Lors de la réunion du conseil d'agglomération du 15 septembre, les élus représentant les vingt-neuf communes actuellement adhérentes en ont approuvé le principe à l'unanimité.
Le conseil municipal des Ponts-de-Cé a sollicité cette adhésion le 9 juillet. Une décision dont s'est félicité le président d'Angers Agglomération. Cette adhésion, outre qu'elle renforce la cohérence territoriale de l'agglomération, *"consacre une volonté commune de travailler ensemble de manière pérenne et entérine de manière institutionnelle un état de fait,* a commenté Jean-Claude Antonini. *L'appartenance des Ponts-de-Cé à l'agglomération angevine constitue depuis toujours une réalité territoriale, économique et sociale. Il y a des intérêts communs à développer au service des habitants."*
Les liens sont déjà nombreux dans les domaines des transports, de l'eau, de l'assainissement... Des projets d'aménagement et de développement économique majeurs vont pouvoir être lancés. Les 20 ha disponibles sur la zone du Moulin-Marcille pourraient ainsi contribuer à renforcer la place du végétal dans l'agglomération, en accueillant des établissements complémentaires de ceux d'Angers.
Lorsque cette adhésion prendra effet, probablement le 1er janvier 2004, Angers Agglomération passera au 13e rang des cent quarante-trois communautés d'agglomération de France. ■

INÉDIT

Le Segway testé à Angers

Drôle de machine ! Sorte de trottinette électrique en provenance des États-Unis, le *Segway* était à Angers à l'occasion de la journée sans voiture, le 22 septembre. Pendant toute la semaine consacrée aux transports publics, les Angevins ont eu l'occasion de tester ce nouveau moyen de déplacement. De nombreuses animations étaient également proposées dont une exposition itinérante sur le plan de déplacements urbains et le futur tramway. On a pu ainsi découvrir des maquettes des différents modèles de tramway circulant dans le monde. ■

Thierry Bonnet

Le Segway a été présenté à Angers à l'occasion de la journée sans voiture.

COUP DE CHAPEAU

Le puits du compagnon

Il a fallu 200 heures de ses loisirs à Jérémy Doisteau, jeune apprenti maçon chez les Compagnons du devoir, pour mener à bien son "travail d'adoption" et pouvoir ainsi poursuivre son tour de France. Il a construit une chapelle de puits en schiste et tuffeau autour d'un vieux trou d'eau à la Corne de cerf, au lac de Maine. Le puits, équipé d'une pompe, permet d'arroser le jardin biologique de la maison de l'environnement. *"Il y a une bonne collaboration entre la Ville et les compagnons,* s'est félicité Gilles Mahé, adjoint à l'Environnement, *puisqu'ils ont déjà restauré, bénévolement, un premier puits, le four à pain de la maison de l'environnement et une petite tourelle."* Pour Michel Bellanger, directeur des Compagnons, *"c'est là une occasion pour nos jeunes de montrer leur savoir-faire."* Vingt et un métiers sont enseignés dans les maisons des Compagnons de la Baumette et du boulevard Copernic auprès de cent vingt jeunes en tour de France et une centaine en formation d'apprentis dans les entreprises. À noter : des journées portes ouvertes seront organisées le 29 novembre. ■

Thierry Bonnet

Renseignements : 02 41 27 21 70.

LE CHIFFRE

ISO 9001

est le nom de la norme internationale qui vient d'être attribuée à la cuisine centrale du centre communal d'action sociale. Cette certification au cahier des charges très exigeant est l'aboutissement de la démarche qualité mise en place depuis plusieurs années. La cuisine centrale, située boulevard Gaston-Birgé, fabrique quotidiennement pour les personnes âgées près de 1400 repas qui sont ensuite livrés dans les établissements d'hébergement de la Ville ou à domicile, grâce à un service de portage. Le CCAS souhaite désormais faire certifier ses chaînes d'approvisionnement et de distribution, ainsi que l'ensemble des restaurants de ses foyers logements.

CLIN D'ŒIL

Une éolienne à Balzac

Depuis le 11 septembre, une éolienne tourne au parc de Balzac dans le champ des vaches écossaises et des baudets du Poitou. Datant de la fin du XIXe siècle, l'appareil a été généreusement offert à la Ville il y a six ans par la famille Bernard-Renoux. Installée une première fois il y a un an, l'axe de rotation s'était tordu au premier coup de vent. Les pales avaient donc été descendues dans l'attente des réparations. Tout est désormais en ordre. Du haut de ses 8,90 m, l'éolienne assure pour le moment simplement une présence esthétique avec ses pales jaunes et sa structure peinte en vert. Plus tard, elle pourra éventuellement servir à pomper de l'eau. ■

Thierry Bonnet

À NOTER

Jusqu'au 16 novembre, Triptyque, salon d'Angers de peinture et de sculpture, hôtel de ville, salle Chemellier et abbaye du Ronceray Du 24 au 27 octobre, salon des antiquaires, au parc expo Le 27 octobre, réunion publique du conseil municipal, 19 h, à l'hôtel de ville Le 22 octobre, journée du maire en centre ville ; réunion publique à 20 h 30 au Grand-Théâtre Du 6 au 13 novembre, semaine de la citoyenneté Du 8 au 30 novembre, foire Saint-Martin, place La Rochefoucault

INITIATIVE

Parcours handicap

Le 23 septembre la Ville et le Comité de liaisons des handicapés ont organisé un parcours afin de sensibiliser les Angevins aux difficultés de déplacement et aux problèmes d'accessibilité. ■

Thierry Bonnet

NOUVEAUTÉ

Le skate-park en service

La construction du skate-park de la Baumette s'est achevée à la mi-septembre. Les jeunes adeptes de BMX, rollers et skateboard peuvent désormais pratiquer leurs disciplines sur les différents modules installés à proximité de la piscine: rampe, pyramide, table, lanceur et quarter. Organisée le 20 septembre, la première manifestation a d'ailleurs rencontré un large succès. Il faut dire que l'équipement est le fruit d'une concertation avec les associations de jeunes. La Ville a recensé au moins 400 personnes pratiquant l'un des disciplines concernées. Le chantier a coûté 93500 €. ■

Jean-Patrice Campion

RENDEZ-VOUS

Dire non à la misère

Le 17 octobre est, depuis 1997, "journée mondiale de lutte contre la misère". De cette manifestation est né, il y a un an à Angers, le comité citoyen du refus de la misère : des citoyens qui s'engagent tout au long de l'année dans la vie politique ou associative, seuls ou à travers les associations ATD-Quart-Monde, Emmaüs, Envie-Anjou, Les Jardins de Cocagne, Les Restos du Cœur et Saint-Vincent-de-Paul. Tout au long de l'année, des rendez-vous civiques réguliers devraient être proposés tandis que des comités citoyens de quartier pourraient également être petit à petit mis en place.

Pour le 17 octobre, le comité va centrer son action autour de l'emploi. Il propose pour cela une table-ronde sur le thème *"Le droit au travail, un droit pour tous ?"*, à 17 h, salle Thiers-Boisnet, 15, rue Thiers. *"Il s'agit,* souligne Bernard Monnet, du comité citoyen, *de lancer un débat entre des personnes qui ont éprouvé ou éprouvent des difficultés, des employeurs de divers secteurs et des représentants de l'ANPE et du PLIE, le plan local pour l'insertion et l'emploi."*

Après cette rencontre, une commémoration est prévue à 19 h, sur place, en l'honneur des victimes de la misère, avec des témoignages et des chants. ■

Renseignements auprès du comité citoyen, secrétariat ATD-Quart-Monde, 1, rue Jean-Bodin, 02 41 87 83 88.

ZOOM

Le jardin de l'insertion

Le Jardin de Cocagne angevin ouvrait, les 26 et 27 septembre, les portes de son site de la Bouvarderie, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Sur 7 ha, dont 3000 m² sous tunnel, une quarantaine de jardiniers cultivent les légumes, selon les règles de l'agriculture biologique. Ces hommes et femmes de 19 à 55 ans ont tous en commun d'avoir besoin de se réinsérer professionnellement. En 2002, seize jardiniers sur trente ont ainsi repris un travail.

Les légumes cultivés sont distribués chaque semaine à un réseau de deux cent cinquante adhérents consommateurs, dont la cotisation soutient l'association. Ceux qui le souhaitent peuvent également participer à des activités qui leur donnent l'occasion de rencontrer les jardiniers. ■

Thierry Bonnet

Contact, 02 41 93 19 19.

DERNIERE MINUTE

Le Tour 2004 à Angers

Même si le parcours ne sera officiellement dévoilé que le 23 octobre, c'est désormais acquis : Angers sera ville étape du Tour de France 2004. Le 9 juillet, les coureurs s'élanceront de Bonneval (Eure-et-Loir) et rallieront Angers. La ville n'a pas accueilli la célèbre épreuve cycliste depuis 1979. Le lieu exact de l'arrivée de cette sixième étape n'est pas encore déterminé. Ensuite, le peloton rejoindra en voiture Châteaubriant (Loire-Atlantique) d'où partira le lendemain la septième étape.

AGENDA SPORTIF

18 OCTOBRE
Football
Angers SCO/Niort
20 h, Jean-Bouin

19 OCTOBRE
Volley-ball
SCO Angers/Tours CFC
16 h, salle des Plantes

25 OCTOBRE
Hockey sur glace
Angers/Amiens
18h30, Patinoire
Basket
Angers BC 49/Mulhouse
20 h, Jean-Bouin

26 OCTOBRE
Handball
Angers Noyant/US Créteil, 16 h, Jean-Bouin

28 OCTOBRE
Tennis de table
Angers/Argentan
20 h, Jean-Moulin

Thierry Bonnet

1ER NOVEMBRE
Football
SCO/Châteauroux
20 h, Jean-Bouin

Hockey sur glace
Angers/Dunkerque
18h30, patinoire

2 NOVEMBRE
Randonnée roller
Gratuit, 10 h, départ place Leclerc

11 NOVEMBRE
Course à pied
Cross du *Courrier de l'Ouest* et de la ville d'Angers, au parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Départ de 8h45 à 16h35.

La Ville sauve le Sco

Le conseil municipal a décidé d'aider le Sco à combler les 596 000 € de déficit de la saison passée. *"Si nous ne le faisions pas, le Sco était mort"*, a justifié le maire.

Thierry Bonnet

En mai dernier : la saison du Sco se termine en liesse avec la montée en Ligue 2. Une réussite sportive qui cache un déficit de 596 000 €.

"*Le choix est très simple. Oui ou non, voulons-nous sauver le Sco ?*", a lancé Jean-Claude Antonini à l'ensemble des conseillers municipaux. *"Une seule alternative existe,* a insisté Jean-Luc Rotureau, l'adjoint aux Sports. *Soit nous aidons à combler le déficit de la saison 2002-2003, soit le Sco est relégué en CFA (quatrième division), voire CFA2. C'est-à-dire qu'il redevient amateur. Autant dire que nous signons l'arrêt de mort d'un club qui a gagné sur le plan sportif sa place en Ligue 2."*

Pourtant, en mai dernier, tout semblait aller pour le mieux : le Sco obtenait son ticket pour la deuxième division et fêtait la montée devant près de 12 000 spectateurs à Jean-Bouin. Mais, en coulisses, les choses étaient moins roses. Des tensions importantes existaient déjà au sein des dirigeants. À partir de juin, tout s'emballe. Et, jusqu'à la première journée du championnat le 2 août, les rebondissements vont se succéder. *"On se serait cru dans Dallas"*, remarque avec amertume le maire. En juillet, Philippe Doucet, le président du Sco, se retrouve totalement isolé au sein de son club et décide de partir. Il propose plusieurs repreneurs potentiels. C'est Patrick Norbert, un producteur de cinéma, qui va prendre la succession et racheter la majorité des actions. Mais, l'histoire ne s'arrête pas là. ▶

Le parking du Gaumont bientôt ouvert au public

Pour 1,46 M€, la Ville vient de faire l'acquisition du parking de cinq niveaux appartenant au complexe cinématographique Gaumont à Saint-Serge. Dans la foulée, une procédure de délégation de service public a été mise en route afin d'ouvrir le site le plus vite possible. Le parc de stationnement, qui portera désormais le nom de "Berges de Maine", pourrait accueillir ses premières voitures autour de Pâques 2004.

Construit en même temps que le cinéma, ce parking comporte 305 places. Contrairement à un engagement pris par Gaumont, il n'a jamais été ouvert au public en raison de difficultés de mise en gestion. Ce parking vide provoquait des grincements de dents chez les riverains. En effet, le quartier connaît à certains moments de gros problèmes de stationnement, liés à la présence du multiplexe et de l'université toute proche. Depuis plusieurs mois, la Ville souhaitait mettre fin à cette situation paradoxale. D'autant qu'une bonne partie des terrains actuellement utilisés comme stationnement a vocation à accueillir des projets immobiliers à plus ou moins long terme. Au final, la Ville a obtenu la cession de l'équipement par Europalace, société née de la restructuration de Gaumont. ■

Thierry Bonnet

Les 305 places de ce parking seront bientôt à la disposition des Angevins.

Le débat

Gilles Mahé (majorité), au nom des Verts : "Nous votons cette aide exceptionnelle. Nous savons que la solution trouvée n'est pas satisfaisante. Mais, il s'agit d'éviter le pire et de sortir de la crise. Nous souhaitons, qu'à l'avenir, ce genre de mésaventure ne se reproduise pas. Il faudra réfléchir à un meilleur système d'évaluation. En outre, l'image du Sco va au-delà d'Angers : il serait donc légitime que les risques soient mieux partagés avec le Département et la Région."

Patrick Descamps, pour le groupe d'opposition "Servir Angers" : "Le Sco a eu à sa tête sept présidents en trois ans... et produit des déficits de manière chronique. À chaque fois, la Ville vient les combler. À quel titre ? Le Sco n'est-il pas une société anonyme ? Jusqu'où et jusqu'à quand la Ville acceptera-t-elle de renflouer le Sco ? Afin de mieux évaluer la situation, nous souhaitons la mise au vote lors du prochain conseil municipal de la création d'une mission d'information et d'évaluation composée de six conseillers municipaux, comme nous l'autorise le règlement intérieur."

Jean-Luc Rotureau, adjoint aux Sports : "La situation que nous vivons ne nous fait pas plaisir. La Ville n'a pas choisi de se retrouver ainsi contrainte de prendre une décision, qui n'est pas financièrement neutre, en seulement vingt-quatre heures. Mais, il faut savoir si nous voulons que le Sco vive et si nous donnons une chance aux nouveaux dirigeants de trouver une certaine stabilité en Ligue 2."

Laurent Gérault, pour "Servir Angers" : "Nous sommes d'accord sur le principe qu'il faut sauver le Sco. Nous voulons juste être certains que ce genre de situation ne se reproduira pas. Nous souhaitons donc avoir un meilleur contrôle de l'argent donné. C'est pourquoi, nous voulons dans un premier temps voir se créer une mission d'information."

Jean-Claude Antonini : "Je ne sais pas si la création de cette mission est la meilleure formule. On peut y réfléchir. Je tiens néanmoins à revenir au cœur du débat. Il faut prendre nos responsabilités d'élus. Ne pas voter pour, c'est condamner définitivement le Sco."

▶ La Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG), instance de régulation du football, a en effet décidé de mettre son nez dans les comptes du club. Conclusion : un déficit de 596 000 € pour la saison 2002-2003. Inacceptable pour la ligue de football, qui exige des comptes non déficitaires pour valider une montée en division supérieure. *"La DNCG nous rencontre le 30 juillet,* explique Jean-Luc Rotureau. *Nous devons avoir trouvé une solution, au plus tard, pour le 31 juillet à 15h. Sinon c'est la relégation en division amateur. Nous avons dû prendre nos responsabilités."* En accord avec la DNCG, la municipalité s'engage à proposer à son conseil municipal de septembre le glissement de 596 000 € de sa subvention votée pour la saison 2003-2004 sur la saison 2002-2003.

Au final, le Sco aura reçu 1,28 M€ de la Ville pour la saison passée. Amputée de 596 000 €, l'aide pour le championnat en cours se retrouve réduite à 164 500 €. *"Impossible d'équilibrer les comptes avec une subvention aussi faible. Il faut être lucide,* lance Jean-Luc Rotureau. *Cela deviendrait très vite intenable pour la nouvelle équipe dirigeante. Il faut savoir que Patrick Norbert a mis de sa poche près de 700 000 € depuis son arrivée. De plus, le Sco est une locomotive pour le sport amateur angevin et assure un spectacle régulier à plus de 5 000 passionnés. C'est pourquoi, nous proposons le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 000 € pour la saison actuelle."* En conclusion, le conseil municipal a adopté l'ensemble de ces mesures. La majorité votant pour et la minorité s'abstenant. ■

ENFANCE - JEUNESSE

Désormais les chèques de l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) seront acceptés pour le règlement dans les centres de loisirs municipaux.

Plusieurs microcrèches de 10 à 12 places vont ouvrir dans des logements d'écoles : à Larévellière fin décembre et à Marie-Talet en juin 2004.

L'opération Naître parents soutient la parentalité dans le quartier du Grand-Pigeon. Pour cette action, la Ville verse 4 238 € au comité départemental d'éducation de Maine-et-Loire.

Des chalets en bois vont être installés dans les groupes scolaires Claude-Monet et Marie-Talet, ainsi qu'à la crèche Monplaisir. Ils permettront d'entreposer les jeux pour l'extérieur et donc de libérer des locaux.

VOIRIE

Les rues Rabault, Jean-Adrien-Mercier, Norbert-Casteret et le square du Silence, qui permettent la desserte de nouvelles zones pavillonnaires, intègrent le domaine public communal.

Devant la gare, le grand espace délimité par le pont de Létanduère et le parking Saint-Laud s'appellera désormais esplanade de la Gare.

La cité Salpinte va prochainement faire l'objet d'une restructuration importante par le Toit Angevin. De son côté, la Ville a décidé de rénover l'ensemble des voies qui desservent la cité pour un coût estimé à 112 000 € HT, pris en charge par la Ville, l'État et la Région.

Pour plus de sécurité routière et afin d'améliorer la circulation à Verneau, la rue Henri-Peluau va être restructurée. La première tranche de travaux, 167 440 €, consiste à désenclaver la rue Yvette et à réaliser un giratoire à l'intersection des rues Yvette, Yvonne et Peluau.

La rue de la Meignanne, entre le boulevard Albert-Camus et Avrillé, va être revue avec l'élargissement des bandes cyclables et la modification des îlots centraux. La Ville va effectuer cette opération. La voie relevant du Département, une convention va être signée.

À l'occasion de la remise en état par le Département du boulevard du Doyenné, la Ville va créer une bande cyclable sur chaque voie.

Dans l'optique de la réalisation de la portion de l'autoroute A11 contournant Angers par le Nord, la Ville vend à Cofiroute 30 000 m² de terrain situé sur le tracé pour la somme de 55 240 €.

CADRE DE VIE

L'École supérieure d'agriculture reçoit 2 000 € pour la mise en place de son plan de déplacement d'entreprise : une série de mesures visant à faire diminuer l'utilisation de l'automobile par les étudiants et le personnel.

Dans le cadre du réaménagement des abords du musée des Beaux-Arts, plusieurs chantiers sont prévus. La tour Saint-Aubin va être ouverte au public pour accueillir des expositions. Des travaux de réhabilitation, ainsi que la pose d'un escalier extérieur sont donc nécessaires. La restauration des façades du temple protestant, des réserves du musée et du pignon de l'Institut municipal sont également au programme.

L'association des habitants des Banchais souhaite réaliser, dans le cadre de ses activités jeunesse, une fresque sur un mur rue de la Croix-Blanche. La Ville donne son accord.

Des travaux de ravalement de façades sont prévus au muséum d'histoire naturelle, rue Jules-Guitton, ainsi qu'à la bourse du travail dans les rues Saint-Étienne et Léon-Jouhaux.

ASSOCIATIONS

En raison des démolitions en bordure de Maine, de nombreuses associations ont besoin de nouveaux locaux. La Ville lance des travaux d'aménagement dans deux immeubles : avenue Pasteur et dans la zone d'activités Saint-Serge.

ÉCONOMIE

Le pavillon des fruits et légumes du Marché d'intérêt national (MIN) va être modernisé. La salle du cadran sera aménagée en bureaux. Pour ce chantier, la Sominval gestionnaire du site, doit emprunter 936 000 €. La Ville soutient le projet en garantissant les emprunts.

LOGEMENT

Angers Habitat emprunte 6,2 M€ pour la réhabilitation de 562 logements : 89 logements rue de la Morellerie et boulevard Bédier ; 128 logements à la Picotière, 100 logements de l'ensemble immobilier Jeanne-d'Arc et 245 logements, rue de la Chambre-aux-Deniers. La Ville garantit les emprunts.

La société HLM du Val de Loire emprunte 860 000 €, afin d'acheter un logement square de la Maître-École et de réaliser diverses opérations de réhabilitation ou d'amélioration : foyer Beauséjour, boulevard Allonneau ; 90 logements dans la cité Saint-Michel ; 45 logements de l'ensemble des Trousselières et 8 logements rue Parmentier. La Ville garantit les emprunts.

LAMOURA

Les tarifs du village vacances de Lamoura (Jura) ont été votés pour la période du 20 décembre au 17 avril 2004. Ils sont de 39,40 € pour les plus de 13 ans ; 30,80 € pour les 6-12 ans ; 23,80 € pour les 2-5 ans ; gratuit pour les moins de 2 ans. Un supplément de 2 € par jour s'applique sur la durée des vacances scolaires du Nouvel an et d'hiver.

TECHNOLOGIE

Le cybercentre de la Roseraie va intégrer le réseau Cyber-base, créé par la Région et la Caisse des dépôts. Il doit désormais répondre à une charte précise, en particulier concernant la modernité du matériel informatique. En échange, le cybercentre bénéficiera d'aides financières. La Ville va également créer un deuxième cybercentre au 24, cité du Daguenet. Il fera partie de ce même réseau.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

SCO : pour la création d'une mission d'information

En 10 ans, la ville a versé au SCO, 11 M€ (72 MF), sans compter les infrastructures, le personnel municipal… Le groupe "Servir Angers" demande clarté et transparence pour éviter la fuite en avant et ainsi sauver le SCO.

Un paradoxe : succès sportif, effondrement financier

La saison 2002/2003 a été une réussite pour Angers SCO sur le plan sportif avec une montée en Ligue 2, couronné par le match du 10 mai à Jean Bouin.
Malheureusement sur le plan administratif et financier la situation est calamiteuse : sept présidents en trois ans;
Les démissions successives de cinq administrateurs, laissant seul un président, titulaire de parts, sans les avoir semble-t-il payées…
Pour la nouvelle saison 2003/2004, il n'y a plus aucun Angevin au Conseil d'Administration.

Financièrement, les déficits chroniques sont de plus en plus importants (596000 € la saison passée), et ce qui paraît choquant à de plus en plus d'Angevins, le recours systématique à la Mairie et au Conseil Municipal pour combler le gouffre.

L'ingérence, une vieille tradition

Or depuis sept années, juridiquement aucun lien de droit n'existe entre notre commune et la SASP Angers SCO qui est une société anonyme.
Dans les faits il en est tout autre.
L'ambiguïté vient de l'héritage de l'histoire, époque de la Société d'Économie Mixte Sportive et Locale où son conseil de surveillance était composé de représentants de la municipalité. Les mêmes qui aujourd'hui s'occupent du SCO!

Si bien que sans participer directement à la gestion du Club, ces élus de la majorité se sont arrogés ou ont conservé, sans droit, ni titre, la possibilité de choisir les dirigeants du club. Ce sont eux qui ont choisi l'attelage de LA CHESNAYE -DOUCET en 2002/2003 et NORBERT - GLANZ cette saison. Et lorsqu'il y a un déficit, c'est "le pistolet sur la tempe" que la ville doit décider d'en combler une partie ou pas : 200000 € en 2002 et 596000 en 2003.

Le budget 2003/2004, réaliste et sincère ?

Déjà pour la prochaine saison les questions demeurent.
Le club recrute de nombreux joueurs !
Il connaît une cascade de procès, souvent très onéreux.
Pourquoi aucune procédure d'alerte n'a été déclenchée par le commissaire aux comptes ou les experts comptables : le déficit est-il réel ou virtuel ?
Comment 0,46 M€ (voté par la ville cette saison) suffira à Angers SCO en Ligue 2 alors qu'il aura fallu verser 1,28 M€ en national 1 (près de trois fois plus), l'an passé.

C'est pourquoi le groupe « Servir Angers » a demandé la création d'une mission d'information et d'évaluation (art. L 2122-22-1 du CGCT). Le champ d'action de cette mission pourrait porter sur le financement, l'évaluation des engagements contractuels, les prévisions pour la saison 2003/2004.

La situation suscite de légitimes inquiétudes et impose un contrôle des élus. La fuite en avant qui se dessine ne pourra en effet que pénaliser les Angevins et le SCO lui-même.

Oui ! au soutien du SCO en parfaite connaissance de cause, mais dans la transparence et le respect que nous devons aux contribuables et aux sportifs angevins.
Le Maire n'a pas, lors du conseil municipal du 29 septembre, souhaité répondre favorablement sur le principe de la création de cette mission "de la transparence". Nous nous battrons pour l'obtenir.
Aujourd'hui, vous pouvez appuyer notre demande par téléphone (02 41 05 40 37) ou par courrier (Groupe « Servir Angers » - Mairie d'Angers, BP 3527 Angers cedex 01).

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
UMP - UDF - Cap 21 - DvD
L.Gérault, R.Branchereau-Massigoux, B.Caillard-Humeau, I.de Bodinat, J.Delin, P.Descamps, B.Dupré, R.Felgines, I.Martin-Krumm, B.Sublard
Contact : 02 41 05 40 37.

Majorité "Aimer Angers"

Garantir l'accès du plus grand nombre à la culture

Les Angevins ont répondu massivement au rendez-vous des Accroche-Cœurs. C'est un des beaux rendez-vous réussis de la rentrée. Les graines de folie ont poussé et tous les jardiniers sont récompensés.
Quelle illustration de notre volonté d'offrir toutes les cultures pour tous. Mais en attendant les prochaines éditions, c'est au quotidien et durant toute l'année que la ville d'Angers vous propose une offre culturelle, sportive ou de loisirs diversifiée. Des formes d'expression artistique variées et pour un public le plus large possible c'est aussi notre ambition pour l'outil d'excellence que sera le futur théâtre du Front-de-Maine. Ce théâtre qui cherche son nom sera la maison de tous les artistes et de tous les Angevins.

Accroche-cœurs

Les Accroches cœurs, rendez-vous incontournable de la rentrée, ont cette année métamorphosé la ville en un jardin extraordinaire. L'appropriation de la ville par les Angevins est indéniable. Dès le jeudi soir, un public, en attente et curieux, a répondu présent. C'est au total environ 250 000 personnes qui ont investi les places, les rues, le quai Ligny. Sans compter la préparation tout l'été, qui a associé les maisons de quartiers et les centres de loisirs. Petits et grands, artistes amateurs ou professionnels, commerçants, tous, ont transformé Angers en un jardin luxuriant.
La mise en décor de la ville fin août a permis à tous ceux qui le souhaitaient de trouver une façon de participer à un évènement qui rayonne maintenant bien au-delà d'Angers.
Le temps d'un week-end pas comme les autres, la ville se réunit, se retrouve pour partager la joie de la rentrée et assister à des spectacles parfois drôles, parfois poétiques, toujours de grande qualité. Cette année vingt-cinq compagnies très différentes ont été programmées et, en tout, cent représentations sur quatre jours ont touché un vaste public. Et c'est bien cette large adhésion des Angevins qui font des Accroche-Cœurs une manifestation populaire.
Quel encouragement pour l'équipe municipale de voir la participation d'un public toujours plus nombreux. Mais surtout un public qui rassemble tous les Angevins, des familles aux plus anciens, et avec une participation accrue des jeunes cette année.

Toutes les cultures pour tous

Le "mariage" de moments de convivialité et d'une riche programmation artistique est sans doute la clef de la réussite des Accroche-Cœurs. Les Angevins qui auront découvert ces spectacles et artistes au cours d'un moment convivial feront peut-être le pas vers le théâtre et les différents équipements culturels présents sur la ville. C'est une volonté forte à Angers de faire vivre toutes les cultures pour tous. Cette approche du spectacle vivant doit favoriser l'accès de tous à la culture. Cela va de pair avec une politique tarifaire d'accès au plus grand nombre. C'est un des principes de la charte "Culture et Solidarité" mise en place par le centre communal d'action sociale.
Théâtre, danse, musiques du Grand au Nouveau Théâtre d'Angers, en passant par le Chabada, l'offre est importante sur la ville. Toutes ces manifestations artistiques ou culturelles sont proposées dans un esprit et à des tarifs de service public.

Décembre 2006, un nouveau théâtre

Ce sera également le cas du nouveau théâtre du Front-de-Maine qui verra le jour en 2006. Cet équipement culturel phare sera le lieu de création, de diffusion et de formation culturelle angevine autant qu'un lieu de rayonnement d'Angers. Le Nouveau Théâtre d'Angers et le Centre national de danse contemporaine, principaux utilisateurs du site, ont veillé à la fonctionnalité du projet. Constitué d'une salle de 900 places, avec une fosse d'orchestre, qui pourra accueillir des opéras, et d'une salle plus petite de 400 places. Ces deux salles seront parfaitement autonomes et la dernière, totalement modulable, permettra tout type de spectacle. Enfin le foyer peut lui aussi s'ouvrir au cirque ou aux spectacles de rue. De l'opéra au cirque, parce que la diversité d'expression artistique est la garantie d'une maison ouverte au plus grand nombre.

Nous ferons ensemble de ce théâtre un outil de rayonnement partagé.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Culture, sports, loisirs… des services ouverts

Sport, culture, loisirs… la Ville mène une politique tarifaire volontariste. Objectif : favoriser l'accès du plus grand nombre à ces différents services.

Proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs est une chose. Permettre au plus grand nombre d'y accéder en est une autre. La Ville mène dans ce domaine une politique tarifaire volontariste afin de permettre à chaque Angevin de bénéficier de l'offre de services qui lui est faite.

L'emprunt de livres dans les bibliothèques est gratuit pour les moins de 18 ans, l'institut municipal propose des conférences et des cours gratuits en langue, histoire, droit, philosophie, littérature… ; les tarifs des centres de loisirs municipaux sont établis en fonction des ressources des personnes…

Dispositif emblématique de cette politique, la carte Partenaires offre une tarification adaptée et de très nombreux avantages. Créée en 1999, elle s'adresse directement aux familles à revenu modeste.

"On le sait, souligne le maire Jean-Claude Antonini, *des familles ou des personnes se trouvent exclues des dispositifs habituels alors qu'elles ont pourtant de faibles ressources. Les réductions ou exonérations mises en place notamment par l'État ne les concernent pas forcément, car elles visent des catégories bien identifiées : étudiants, demandeurs d'emplois, retraités…"*

La carte Partenaires n'est pas attribuée en fonction d'un statut, mais en fonction du quotient familial. Calculé chaque année et actualisé, il prend en compte l'ensemble des revenus et des prestations familiales et le nombre de personnes, adultes et enfants, qui composent le foyer. Le seuil d'attribution de la carte Partenaires a été volontairement fixé au-dessus des minima sociaux, afin d'en faire profiter aussi les petits salaires.

Délivrée gratuitement

"Attention, insiste le maire, *ce n'est pas de l'assistanat, mais une nouvelle manière de partager. Chacun reste libre d'aller ou non vers le sport, la culture, les loisirs, la formation… en fonction de ses goûts et de ses envies."*

La carte Partenaires est délivrée gratuitement, mais tout ne devient pas gratuit pour autant. "*En échange,* explique le maire, *nous souhaitons une implication des bénéficiaires avec souvent une participation financière, même modeste. C'est essentiel si l'on veut que chacun soit acteur dans la ville et pas seulement consommateur."*

Autre élément important de cette politique : le partenariat. Né d'un travail mené en commun par les associations de chômeurs et les élus, le dispositif de la carte Partenaires s'est construit autour des services municipaux : bibliothèques, piscines, musées… Il a ensuite essaimé dans la ville, mobilisant des partenaires privés. *"Il y a ainsi de véritables échanges,* se félicite le maire : *avec les outils culturels ; les clubs sportifs et les équipes de haut niveau ; mais aussi avec des partenaires commerciaux comme les cinémas Gaumont et Les 400 Coups."*

Ce partenariat n'est d'ailleurs pas figé puisque la carte s'enrichit chaque année de nouveaux services et de nouveaux partenaires. ■

La carte Partenaires : un disposit

La carte Partenaires offre jusqu'à 50 % de réduction sur les tarifs des activités culturelles, sportives et de loisirs… Objectif : *"faciliter l'accès aux services des familles à revenu modeste."* Initiative angevine, la carte Partenaires a inauguré un dispositif unique en France. *"Pour la première fois,* explique Carolina Bénito, directrice adjointe du centre communal d'action sociale (CCAS), *on a pris en compte les véritables ressources des personnes et pas leur statut de chômeur, retraité, militaire, étudiant…"* Le dispositif s'adresse à tous les Angevins de plus de dix-huit ans ayant un quotient familial inférieur ou égal à 453 €. On compte actuellement 2700 bénéficiaires.

C'est le fruit d'un travail mené entre la Ville et les associations de demandeurs d'emploi, réunies au sein d'une commission extra-municipale. La question de départ, posée par une de ces associations, était la suivante : *"Comment favoriser l'accès aux services municipaux des publics en difficulté ?"* Trois projets ont émergé de cette réflexion : l'édition, par le CCAS, d'un guide à destination des personnes en situation précaire ; une mutuelle pour les familles à revenus modestes ; et le projet de carte Partenaires.

Lancée autour des services municipaux (piscines, bibliothèques, musées, institut municipal…), la carte couvre désormais la plupart des secteurs de la vie dans la cité : musique, théâtre, danse, cinéma… ; sport avec l'accès aux équipements et aux rencontres sportives[1] ; loisirs autour des animations des maisons de quartier ou la location de salles pour des réunions fami-

à tous

Photos : Thierry Bonnet

L'indispensable Passe-Sports

Afin d'encourager la pratique sportive, la Ville a mis en place la carte Passe-Sports à la disposition de tous les Angevins : 24,80 € pour un an pour les adultes et 8,30 € pour les moins de 18 ans. Sésame indispensable, elle permet d'accéder librement à la plupart des équipements municipaux : courts de tennis en plein air (Baumette, Lac-de-Maine et Jean-Bouin), pistes d'athlétisme, salle de tennis de table de la Baumette… Elle offre également des réductions, jusqu'à 50 %, dans les piscines, à la patinoire, au swin golf du Lac-de-Maine, à la halle de tennis Jean-Bouin.
Ses détenteurs ont aussi droit à des tarifs préférentiels aux matchs de haut-niveau (foot, hand, basket, hockey, tennis de table) et bénéficient, en saison, de réductions pour la location de catamarans, canoës et planches à voile au Lac-de-Maine. Enfin, la carte est indispensable pour les jeunes souhaitant participer aux animations sportives dans les quartiers. Cette carte est automatiquement et gratuitement délivrée aux détenteurs de la carte Partenaires et à leurs enfants. Ces derniers peuvent en outre bénéficier du dispositif Partenaires Club. Dans ce cas, la Ville participe à l'achat de la licence à hauteur des deux tiers pour les moins de dix-huit ans. En 2002, la Ville a ainsi versé 38700 €, facilitant l'inscription de sept cent cinquante jeunes. ■

Renseignements au 02 41 05 45 25.

if unique

liales ; transports avec des abonnements à la Cotra (ce service s'adresse à tous les habitants de l'agglomération) ; formation ; tourisme ; environnement…
"Cette carte est totalement banalisée, il n'y a pas de discrimination, souligne Carolina Bénito. *Elle permet d'avoir des réductions sur les entrées, mais le billet que vous achetez est identique aux autres."* ■

(1) La carte Partenaires ouvre droit aux mêmes avantages que la carte Passe-Sports. La carte Passe-Sports est attribuée gratuitement aux enfants des bénéficiaires de la carte Partenaires (lire ci-contre).

Comment se procurer la carte Partenaires ?

Informés par courrier, les allocataires CAF ou MSA peuvent retirer le document à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier ou au CCAS. Pour les autres, il faut se présenter au CCAS avec un justificatif de ressources des trois derniers mois ; le quotient familial sera calculé sur place. La carte est délivrée immédiatement et gratuitement. Il faut pour cela une photo et une pièce d'identité, et l'avis justifiant le quotient familial.
Renseignements, au 02 41 05 41 92.

Pour l'accès à la culture

Ouvrir les salles de spectacle à ceux qui en sont traditionnellement exclus. Telle était l'idée de la charte Culture et solidarité, mise en œuvre dès 1996 par le centre communal d'action sociale à l'initiative de Josette Mantelli, conseillère municipale. L'expérience s'est développée, permettant à plus de trois mille personnes d'assister à quelque cent soixante spectacles, à 2 € la place. *"Cette charte repose sur un partenariat,"* explique Emmanuelle Chollet-Antoine, chargée de sa mise en œuvre : le CCAS, qui travaille lui-même en relation avec la Ville et son service Action culturelle ; le réseau des outils culturels (Chabada, Nouveau Théâtre et Théâtre du Champ-de-Bataille, ONPL, CNDC, Angers Nantes Opéra, Les 400 Coups et les festivals) ; et les bénéficiaires. *"Mais la logique est différente de celle de la carte Partenaires car il s'agit d'une démarche collective menée au sien d'associations d'insertion, caritatives, de quartier…"* Un véritable projet se construit alors autour d'un spectacle. *"Il s'agit d'engager toute une dynamique de lutte contre l'isolement. Le plus important est de faire sortir les gens de chez eux, de leur quartier. De les inciter à aller vers les autres, de se sentir comme les autres."* ■

Si on parlait “citoyenneté”

Du 6 au 13 novembre, la Ville organise une semaine de la citoyenneté.

Thierry Bonnet

De nouvelles visites de l'hôtel de ville seront organisées. Objectif : mieux connaître les institutions.

“*Nous voulons engager un dialogue avec les Angevins,* insiste Lise Couëdy, adjointe à l'Écoute active et à l'administration de proximité. *Après le choc des élections présidentielles, nous voulons comprendre pourquoi les citoyens se désintéressent de la chose publique, pourquoi l'abstentionnisme augmente, pourquoi tant d'Angevins ne jugent pas utile de s'inscrire sur les listes électorales ? Il y a seulement 85 130 inscrits à Angers alors que l'on estime à plus de 120 000 le nombre d'Angevins âgés de plus de dix-huit ans ! Cette situation provient sans doute pour partie d'une méconnaissance des institutions, de leur fonctionnement et du rôle des élus. C'est à nous, élus, d'y remédier.*”

La Ville va donc orienter sa semaine de la citoyenneté autour de trois axes, à commencer par les inscriptions sur la liste électorale *(lire ci-dessous)*. Les inscriptions seront possibles sur le site Internet de la Ville (www.angers.fr) ou à partir de bornes interactives installées pour le moment dans les bibliothèques Toussaint, Roseraie et Lac-de-Maine.

Deuxième axe : les institutions. Plusieurs actions nouvelles sont mises sur pied dont une nocturne, le 13 novembre de 17 h 30 à 22 h pour découvrir l'hôtel de ville. À 20 h 30, la compagnie *Entrée de jeu* donnera un Théâtre forum dans la salle du conseil, afin d'en expliquer les rouages (l'après-midi pour les scolaires).

Salle du conseil

Parallèlement, les visites de la mairie, jusqu'ici axées sur le patrimoine, vont s'enrichir d'un volet civique et seront accompagnées d'un élu. *“Une vidéo réalisée avec des enseignants servira d'introduction,* explique Lise Couëdy. *Elle permettra de montrer le parcours d'une décision municipale et les lieux emblématiques.”* Des lieux qui seront présentés au public : la salle du conseil où les élus tiennent séance publique une fois par mois ; la salle de la municipalité où se réunissent le mardi le maire et ses adjoints ; la salle de la charte où sont célébrés les mariages…

Troisième axe : la participation à la vie de la cité. Pourquoi participer à la vie publique ? aux structures de quartier ? à la vie associative ?… Alors que tous les quartiers seront prochainement dotés d'un conseil consultatif, comme à la Roseraie et au Lac-de-Maine, la Ville souhaite engager le dialogue avec les Angevins. Elle y associe une centaine d'associations angevines : ligue des droits de l'homme ; centre d'information sur le droit des femmes ; Quazar ; société angevine de philosophie… Du 6 au 10 novembre, ces associations proposeront des animations et des rencontres aux salons Curnonsky et dans la ville.

Colloque le 14 novembre

Enfin, cette semaine de la citoyenneté s'achèvera par un colloque au centre de congrès, le vendredi 14, à 20 h 30. Plusieurs intervenants – dont Marion Paoletti, professeur de sciences politiques, Marie-Christine Blandin, ex-présidente de la Région Nord - Pas-de-Calais et Malek Boutih, ex-président de SOS Racisme – débattront avec le public autour des thèmes “Pourquoi participer ?”, “Que risque-t-on à ne pas participer à la vie de la cité ?”, “Quelles relations entre démocratie représentative et démocratie participative ?” ■

Inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre

Thierry Bonnet

Trois élections se dérouleront en 2004 pour le renouvellement des conseillers généraux des cantons Angers-Trélazé, Angers-Sud et Angers-Ouest ; des conseillers régionaux les 21 et 28 mars ; et des représentants au Parlement européen, le 13 juin. Pour y participer, il faut être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre. Pour s'inscrire ou signaler un changement de domicile, trois possibilités :

- se présenter à l'hôtel de ville ou dans les mairies de quartier ;
- adresser une demande par correspondance à M. le Maire de la Ville d'Angers ;
- se faire représenter par un tiers muni d'une procuration établie sur papier libre, indiquant les noms du mandant et du mandataire.

Les demandeurs doivent présenter ou adresser une pièce justifiant l'identité et la nationalité française (carte nationale d'identité, permis de conduire…) et un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF-GDF…).

À noter : les jeunes français nés entre le 1er mars 1985 et le 28 février 1986 sont inscrits d'office, mais il est recommandé de le vérifier en appelant au bureau des Affaires électorales.

Pour les élections européennes, les ressortissants des pays de l'Union peuvent voter à Angers à condition d'être inscrits sur une liste électorale complémentaire. Fournir une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de nationalité et de domicile.

Renseignements : 02 41 05 42 28 ou 29.

Concert, rallye, visites…

La Mission locale angevine organise des journées de sensibilisation, les 7 et 12 novembre, au Chabada, sur le thème “Citoyenneté et lutte contre les discriminations” : concert de Doctrine (hip-hop), Maya Dagi (musiques orientales) et Rutabaga (musiques tsiganes, africaines et jamaïcaines) le 12, à 20 h 15. 8 € ; atelier d'écriture le 7 et le 12 avec Rutabaga et atelier théâtre. Renseignements : Mission locale, 02 41 24 16 00.

D'autres actions sont prévues en ville : rallye citoyen le 12 avec les Francas pour les centres de loisirs et les collèges ; classes du patrimoine autour des hôtels de ville angevins ; visites scénarisées du Grand-Théâtre avec le Nouveau Théâtre d'Angers ; semaine de l'engagement à l'université…

Renseignements à l'hôtel de ville : 02 41 05 40 30.

Thierry Bonnet/Archives

L'école de cuisine, expérience mise en place en 2003, sera reconduite. Comme le Printemps bio et la semaine du goût, l'objectif est l'éducation nutritionnelle des enfants.

Semaine du goût pour 8 000 écoliers

Du 13 au 19 octobre, les enfants des écoles et des centres de loisirs qui fréquentent la cantine pourront découvrir de nouvelles saveurs à l'occasion de la Semaine du goût. L'Éparc, établissement chargé de la restauration scolaire, met cette année le paquet sur le poisson et les légumes.

"Ces aliments sont souvent peu appréciés des enfants, constate Jean-Michel Sébillaud, le chef cuisinier de l'Éparc. *Ils sont pourtant indispensables puisque les légumes apportent fibres et vitamines, tandis que le poisson est riche en fer."* Le chef et la vingtaine de personnes qui œuvrent en cuisine leur proposeront de nouvelles recettes. Ainsi, le lundi 13 : poisson pané au ketchup maison accompagné d'une polenta et de fenouil à la tomate. Le mardi : feuilleté de saumon aux pommes de terre et champignons. Le mercredi : tortillas à déguster avec une mousse de chèvre au saumon. Le jeudi : filet de merlu sauce bouillabaisse servi avec un flan de courgettes au safran. Enfin, le vendredi : céleri au surimi sur taboulé.

"Nous veillons à apporter une éducation nutritionnelle aux enfants et à développer leur goût tout au long de l'année", souligne Jacques Cochard, adjoint à l'Éducation. Témoin : les repas biologiques servis pour l'opération Printemps Bio ou l'école de cuisine. *"Cette expérience inédite, mise en place l'an dernier, a été suivie par trente-six petits angevins,* précise Jean-Michel Macault, directeur de l'Éparc. *L'opération est reconduite cette année ; notre souhait étant d'en faire profiter un maximum d'enfants."*

Durant la semaine du goût, ce sont les enfants de l'école François-Raspail qui passeront derrière les fourneaux pour préparer le repas du lundi. Au même moment, des cuisiniers de l'Éparc iront dans les écoles expliquer aux enfants la manière dont les plats ont été cuisinés. À noter pour novembre : une animation sur le thème d'Halloween le 4, puis autour de la cuisine d'antan et du peintre Paul Gauguin. ■

Un guide prévention et sécurité

Pas facile de savoir qui appeler quand on doit faire face à une agression, une discrimination ou un problème de voisinage. Justice, police, services sociaux, services de la Ville ou associations d'aide : qui est le bon interlocuteur ? qui fait quoi ? Afin de répondre à ces questions, la mission prévention tranquillité de la Ville vient d'éditer le Guide des acteurs de la prévention et de la sécurité. Un fascicule pratique pour aider les personnes à trouver le bon interlocuteur. Y sont répertoriés par rubrique les services d'aides aux habitants avec adresses, numéros de téléphone et explication rapide de leurs compétences. *"Nous répondons ainsi à une demande des acteurs de terrain",* explique Michèle Moreau, maire-adjoint. Imprimé à 5000 exemplaires, le guide est d'abord destiné aux structures qui accueillent du public. Il est disponible dans les mairies et maisons de quartier, centres sociaux, tribunaux, commissariats… ■

A4 Éditions

Mission prévention tranquillité : 02 41 05 44 85.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00. e-mail : mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet de la Ville : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Le parking d'honneur de l'hôtel de ville est fermé jusqu'au 28 novembre en raison du Salon d'Angers.

Pour la Toussaint, les cimetières seront interdits à la circulation du 31 octobre au 2 novembre. Pendant ces trois jours, la Ville met des véhicules électriques avec chauffeur à disposition des personnes à mobilité réduite (contacter l'accueil). Accès aux cimetières de 8 h 15 à 18 h 15 en semaine (9 h 30 - 16 h 30 le dimanche). Accueils ouverts de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 en semaine, de 8 h à 12 h le samedi et de 8 h à 17 h 30, le 1er novembre. Cimetières de l'Est et Saint-Léonard, 02 41 43 65 40 ; cimetière de l'Ouest, 02 41 48 21 27.

PARTICIPATION

Le centre communal d'action sociale met en place un conseil de la vie sociale dans chaque résidence pour personnes âgées. Objectif : améliorer le dialogue entre les usagers et les services. Quatre collèges représentant les administrateurs, le personnel, les résidents et leurs familles ont été désignés en septembre. Ils seront consultés sur l'organisation et la vie de l'établissement, l'animation et le règlement de fonctionnement. Réunis trois fois par an, ils seront informés sur l'affectation et l'entretien des locaux, les relogements et travaux, la nature et le prix des services.

Thierry Bonnet

Les crèches étaient cette année au cœur de la semaine de la sécurité incendie, organisée par la Ville. Des visites se sont déroulées dans une vingtaine d'établissements pour jeunes enfants, comme à la crèche de la Roseraie (photo). Cette démarche permet de sensibiliser le personnel sur les risques et les procédures à suivre en cas d'évacuation. En 2004, la semaine de la sécurité incendie sera consacrée aux équipements sportifs.

Grandir et vieillir ensemble, la démarche intergénérationnelle du centre communal d'action sociale, se poursuit. Huit rencontres sont prévues sur le thème *Bénévolat et plaisir,* le 2 décembre ; *Être bénévole, cela s'apprend*, le 15 mars ; *Notre santé, un vecteur de lien social*, le 5 février ; et *Le sport à tout âge*, le 27 avril. Ces thèmes seront repris lors de quatre émissions de Radio Mix'âges, sur Radio G ! Premier enregistrement public au Welcome le 19 novembre, à 14 h 30. Du 10 au 14 mai, la troisième édition de Mix'âges se clôturera par la présentation de la charte de l'intergénération.

L'AGGLO EN BREF

Un guide du tri va être édité par Angers Agglomération. Tiré à 30 000 exemplaires, il sera distribué aux étudiants sur les campus. Ce fascicule leur donnera des conseils pour effectuer le tri sélectif et rappellera surtout les jours et les horaires de sorties des sacs poubelles. Renseignements au numéro vert 0800 41 88 00.

A4 Éditions

ROSERAIE

Une nouvelle salle et des locaux pour l'Intrépide

Débutée en décembre 2002, la construction d'une salle de sport et de locaux au stade Salpinte est en cours d'achèvement. L'ensemble du chantier aura coûté 930 000 €, dont 610 000 € payés par la Ville et 186 000 € à la charge du club de l'Intrépide, à l'origine du projet. *"Il nous fallait une salle pour accueillir dans de bonnes conditions notre section tennis de table"*, explique Alain Augelle, le président du club. Désormais, la petite cinquantaine de pongistes dispose d'un espace de 500 m². Il y a peu, ils jouaient encore dans un vieux bâtiment, qui, trop vétuste, avait dû être abandonné en 2000 avant d'être rasé. Les vestiaires des footballeurs, eux aussi, n'étaient plus adaptés. Ils dataient du milieu des années 60. Les travaux ont donc permis l'installation, à côté de la salle, de six nouveaux vestiaires, quatre à destination des équipes et deux pour les arbitres. À l'étage, six bureaux ont également été aménagés. *"Une chance pour le club,* se réjouit Alain Augelle. *Ainsi, chacune de nos sections va désormais disposer d'un local : football, athlétisme, pétanque, tennis de table, roller et gym-rando. Jusqu'à ce jour, nous étions dispersés et il n'était pas toujours facile de se concerter."*

Le club de la Roseraie compte, toutes sections confondues, 880 licenciés, pour l'essentiel issus du quartier. *"Nous espérons que cet aménagement provoque un appel d'air et, d'ici à quatre ans, nous souhaitons passer la barre du millier d'adhérents. Pourquoi pas avec de nouvelles disciplines ? On pense au badminton, qui pourrait facilement utiliser la salle."*

Le nouveau bâtiment profitera également sur les créneaux scolaires aux écoliers et collégiens du quartier. ■

Thierry Bonnet

Alain Augelle, président de l'Intrépide omnisport (à droite), en compagnie du secrétaire de l'association, Daniel Rimajou, dans les nouveaux locaux du club.

DOUTRE

Le théâtre du Front-de-Maine réunira les deux rives

C'est un court extrait de film en 3 D qui a ouvert la soirée : une prévisualisation de ce que sera le futur théâtre du Front-de-Maine, son hall d'accueil largement ouvert sur la Maine et la ville, son foyer, ses escaliers et ses coursives. En attendant la réalisation de cet équipement dont l'ouverture est prévue fin 2006, c'est dans l'actuel théâtre Beaurepaire que le maire a rencontré les habitants, le 24 septembre, lors de la traditionnelle journée de quartier.

L'occasion de faire le tour des principaux projets en cours ou à venir et des questions qui préoccupent les habitants. À commencer, autour du futur théâtre justement, par les problèmes de stationnement. *"Un parking est prévu en sous-sol,* a assuré le maire. *Il permettra d'absorber une bonne partie des véhicules, sauf l'hiver, en cas d'inondations. Mais il y a aussi de nouvelles idées à développer, comme des navettes les soirs de spectacle et les transports alternatifs à la voiture."*

En matière de circulation automobile, l'actuelle voie des berges coupe la ville en deux. Le maire a rappelé son souhait de réunifier les deux rives du centre-ville et de la Doutre pour *"créer un cœur de ville extraordinaire"*.

Il faudra aussi repenser l'aménagement du port de la Savatte et engager son désenvasement. *"Ce sera fait, mais il faudra du temps pour analyser les boues avant de les rejeter en Maine ou bien les évacuer vers une décharge de catégorie 1",* a souligné le maire. Pour répondre aux souhaits des habitants, la Ville réfléchira également à un nouvel emplacement pour les campings-cars et au réaménagement des berges de la Maine. D'autres projets, à plus ou moins long terme, viendront compléter les équipements du quar-

Photo-montage d'Architecture studio montrant ce que sera le quartier quand le théâtre du Front-de-Maine sera construit.

Architecture Studio.

en bref

Stage atelier-concert avec Miquéù Montanaro du 29 au 31 octobre au centre Jean-Vilar. Concert le 31, à 20 h 30. Informations : 0241695021.

Les vice-présidents du conseil consultatif sont Lyliane Vurth, pour le collège des habitants, et Bernard Claude, pour les associations.

L'association Dire et Écrire organise un jeudi par mois des animations d'écriture spontanée de 16 h à 18 h à la bibliothèque. Prochaine date le 16 octobre. Tél. : 0241665324.

pratique

Mairie : *6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*
Permanences des élus
- Mme Solé, 16 octobre et 6 novembre de 10 h 30 à 12 h (sur RDV)
- M. Lebouc, 18 octobre de 10 h 30 à 12 h
- M. Béatse, 25 octobre et 8 novembre de 10 h 30 à 12 h
Centre Jean-Vilar : *place Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.*

tier : la construction *"très attendue"* du siège de l'Ademe ; le futur tramway ; la boucle verte cycliste dont la première tranche a été réalisée cet été place de Farcy ; la rénovation du bureau de police Raspail ; l'implantation d'une antenne locale d'Angers-Habitat ; ou encore d'un plan de déplacements urbains pour avril 2004. ■

pratique

Mairie : *47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus
- M. Belot, 25 octobre et 8 novembre de 10 h 30 à 12 h
Maison de quartier : *41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.*

CENTRE-VILLE

La rue des antiquaires

Trottoirs et chaussée sont envahis par des Angevins détendus qui chinent ici et là, ce 21 septembre. Le souhait des commerçants de la rue Toussaint a été exaucé. Bien connue pour ses antiquaires, cette rue est essentiellement une artère pour entrer ou sortir du centre. Les gens y passent sans s'arrêter. Lassés de ce constat, les vingt-sept commerçants, d'un bout à l'autre de la rue, se sont regroupés dans une association en avril 2003. Objectif : mener des actions pour attirer les clients. Leur projet s'articule autour de journées dédiées aux antiquités, trois fois par an, à date fixe. Baptisée "Rue des antiquaires", la première s'est déroulée le 4 mai lors du Printemps des musées, la deuxième le 21 septembre, pendant les journées du Patrimoine, la prochaine aura lieu le 6 décembre.
"À mi-chemin entre le château et la maison d'Adam, desservant la galerie David-d'Angers et la bibliothèque, à proximité du musée des Beaux-Arts, la rue Toussaint a un rôle à jouer dans un quartier dédié à la culture et à l'art, souligne Daniel Couturier, président de l'association. *Alliant l'art et l'histoire, le marché des antiquités s'inscrit dans cette logique."*

Jean-Patrice Campion

Anne Toulouse, de la Galerie 49, et Daniel Couturier, président de l'association des commerçants de la Rue Toussaint et du château, s'entretiennent avec l'un des 32 exposants de la "Rue des antiquaires".

Entre ces dates, des semaines à thème sont prévues. Des produits spécifiques seront proposés dans les magasins et une décoration extérieure viendra marquer l'événement. Honneur au restaurant asiatique, la première semaine sera consacrée au Cambodge et devrait avoir lieu fin octobre ou début novembre. ■

en bref

Journée du maire le 22 octobre. Réunion publique à 20 h 30 au Grand-Théâtre.

pratique

Hôtel de ville : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*
Permanences des élus
- Mme Prodhomme, 18 octobre de 11 h à 12 h
- Mme Clemot-Streliski, 3 novembre de 11 h à 12 h ou sur RV
- M. Lebouc, 24 octobre de 10 h 30 à 12 h (sur RV, maison de quartier La Fayette, 02 41 86 18 13)
Angers Centre Animation
15, rue Thiers, 02 41 86 05 05.
Maison de quartier La Fayette
7, square La Fayette, 02 41 86 18 13.

MONPLAISIR

Un chantier-école pour rénover le centre de loisirs

Un chantier de deux ans s'est ouvert en septembre au centre de loisirs maternel Maria-Montessori. Les deux bâtiments de cet ancien groupe scolaire font l'objet d'une restauration complète, avec intervention d'entreprises et d'un chantier-école.
Encadrés par l'association Promojeunes formation, une vingtaine de stagiaires sont chargés de la réhabilitation de l'intérieur du bâtiment : peintures, sols, cloisons… *"Le chantier-école est un outil essentiel de l'insertion sociale et professionnelle,* estime Élisabeth Chich, chargée de mission insertion à la Ville. *Il s'adresse à des personnes de 18 à 55 ans, chômeurs de longue durée et Rmistes. L'objectif est de les remettre dans le coup, professionnellement et socialement."*
Centre de pré-qualification, le chantier-école prépare les stagiaires à l'apprentissage, à une formation type Afpa, ou au retour à l'emploi pour ceux qui ont déjà une expérience du métier. C'est aussi un lieu de re-socialisation pour les personnes en plus grande difficulté. *"Nous créons et faisons vivre des liens dans les quartiers où nous ouvrons un chantier,* explique Jean Launay, formateur. *En participant à des animations, des fêtes, nous incitons les stagiaires à aller vers les autres, à s'insérer dans un groupe."*
La Ville fait régulièrement appel à des structures de ce type pour certains chantiers. *"C'est une façon de donner leur place dans la ville à des personnes en difficulté"*, ajoute Élisabeth Chich. ■

Thierry Bonnet

Après la réalisation de l'accueil du cimetière de l'Est et des locaux de formation de l'école Tartyfume à Verneau, le chantier-école de Promojeunes formation s'installe au centre de loisirs Maria-Montessori.

en bref

Suite à la semaine sur l'amour à la MPT Monplaisir, sélection de livres, présentation de couples amoureux de la littérature… à la bibliothèque jusqu'au 31 octobre.

pratique

Mairie : *7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*
Permanences des élus
- Mme Sallé, 17 octobre de 10 h à 12 h et 7 novembre de 10 h 30 à 12 h (sur RDV)
- Mme Tamtouir (sur rendez-vous)
Maison pour tous : *3, rue de l'Écriture, 02 41 43 84 09.*

LAC-DE-MAINE

Cormorans, hérons et aigrettes hantent la saulaie.

Thierry Bonnet

Des milliers d'oiseaux à observer

Thierry Bonnet

Des oiseaux d'eau, par milliers, fréquentent le lac de Maine. Certains y nichent, d'autres s'y arrêtent au cours de leur migration. C'est pour eux un bon refuge car la chasse est interdite dans le parc, le lac offre une belle étendue d'eau et une partie de ses berges a gardé sa végétation naturelle.
Canards col-vert, foulques macroules, poules d'eau, grèbes huppés... sont présents toute l'année. De plus, *"des espèces se sont mises à nicher récemment,* explique Jean-Claude Beaudoin, de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). *Des hérons cendrés sont installés dans la saulaie depuis une dizaine d'années et, depuis 2000, une dizaine de couples d'aigrettes garzettes".*
Pour voir ces oiseaux, plusieurs emplacements sont à privilégier. De la pyramide du centre nautique, on a une bonne vue d'ensemble et, en octobre-novembre, il suffit de regarder vers la droite pour trouver un rassemblement de fuligules milouins, canards plongeurs à la tête brune. Le chemin de halage, bordé d'arbres, permet de voir de nombreuses espèces. *"Dès février, les hérons sont sur leur nid, à 100 m,* commente Jean-Claude Beaudoin. *Ils sont habitués et ne s'envolent pas, les conditions d'observation sont très bonnes".* Il est possible aussi d'aller dans la partie à gauche de la base nautique, où bassins et îlots permettent d'approcher les oiseaux.
Toutes les heures sont favorables, mais *"il ne faut pas manquer la formation des dortoirs, le soir, une à deux heures avant le coucher du soleil,* conseille Jean-Claude Beaudoin. *De novembre à février, quinze à vingt mille mouettes et deux à quatre mille goélands couvrent la surface du lac, tandis que des centaines de cormorans, des hérons et des aigrettes se rassemblent dans la saulaie, avec des milliers de pigeons, des corneilles, choucas et pies. C'est spectaculaire !"*
Pour reconnaître les différentes espèces, le mieux est de suivre une des animations organisées régulièrement par la LPO [1]. Le document sur les oiseaux du lac édité dans les années 80 par le Groupe angevin d'études ornithologiques est encore disponible, gratuitement, à la Maison de l'environnement. ■

(1) Prochaines animations le 19 octobre de 8 h 45 à 11 h 30 et le 1er novembre de 14 h à 16 h, rendez-vous au parking du camping. Gratuit.

pratique

Mairie : *Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*
Permanences des élus : *- Mme Véron, 18 octobre de 10 h 30 à 12 h*
Maison de quartier : *40, rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.*

BELLE-BEILLE

Un monum

C'est une grande stèle en ardoise. Dessus est gravée l'image d'un homme torse nu, les bras attachés dans le dos. *"Mais il n'a pas les yeux bandés, il regarde courageusement la mort en face"*, précise Bernard Maingot, le président du comité départemental Résistance, Déportation et Victoire.
Nous sommes au milieu des pins et des chênes, à quelques pas de l'étang Saint-Nicolas et de la rue Notre-Dame-du-Lac. Seul le chant des oiseaux ou le passage d'un joggeur semble pouvoir troubler le silence de ce petit coin de verdure. Difficile à croire que c'est dans cette jolie clairière qu'une des pages les plus sombres de l'histoire angevine a été écrite. En effet, c'est là que, de la fin 1941 à la Libération, les Allemands ont exécuté un grand nombre de résistants et d'otages. *"Une liste de soixante-sept noms de fusillés a été arrêtée, mais il est certain qu'elle est loin d'être complète. De cette époque troublée, il reste beaucoup d'imprécisions et peu de traces écrites."* Les condamnés arrivaient le plus souvent par convois, qui traversaient la ville en provenance de la prison du Pré-Pigeon. Les troupes d'occupation avaient choisi le site

SAINT-SERGE, SAINT-MICHEL

Jazz, place

L'aventure a commencé par une rencontre d'amateurs de jazz, dans un bar. Après les concerts, ils avaient l'habitude de s'y retrouver et de discuter jusqu'à tard dans la soirée. L'envie de créer un festival à Angers est venue très vite, mais n'a pas abouti, faute de moyens. Restait un noyau dur d'une demi-douzaine de passionnés qui a donné naissance à l'association Jazz pour tous, en 1998.
Après des débuts modestes, marqués par une série de concerts dans six maisons de quartier pendant la saison 1999-2000, l'association a trouvé une terre d'accueil, pendant l'année 2000, au théâtre de la place Ney, un lieu

ent pour se souvenir des fusillés

de Belle-Beille pour son isolement. En outre, le bruit des balles ne surprenait pas les habitués des lieux. Avant guerre, l'armée y avait installé une série de grands murs pour l'utiliser comme champ de tir.
Au lendemain du conflit, quand il s'est agi de rendre hommage aux fusillés, la Ville a naturellement désigné l'endroit. Le concours de sculpteurs lancé à cette occasion a été remporté par René Guilleux, grâce à sa proposition d'un monument sobre et solennel. En 1952, le Monument des fusillés est inauguré. Afin d'associer au souvenir les victimes de la Déportation, de la terre en provenance des camps de concentration et d'internement a été symboliquement déposée sous une plaque devant la stèle. Un jeune chêne pousse également au milieu d'un petit terrain à la gauche du monument. Il fut planté en 2000 en mémoire des déportés. Le 22 octobre, à 10 h 30, se déroulera la traditionnelle cérémonie en hommage aux fusillés, résistants, déportés et internés. *"Nous y associons les enfants afin que les jeunes générations n'oublient pas ce qui s'est passé ici."* ■

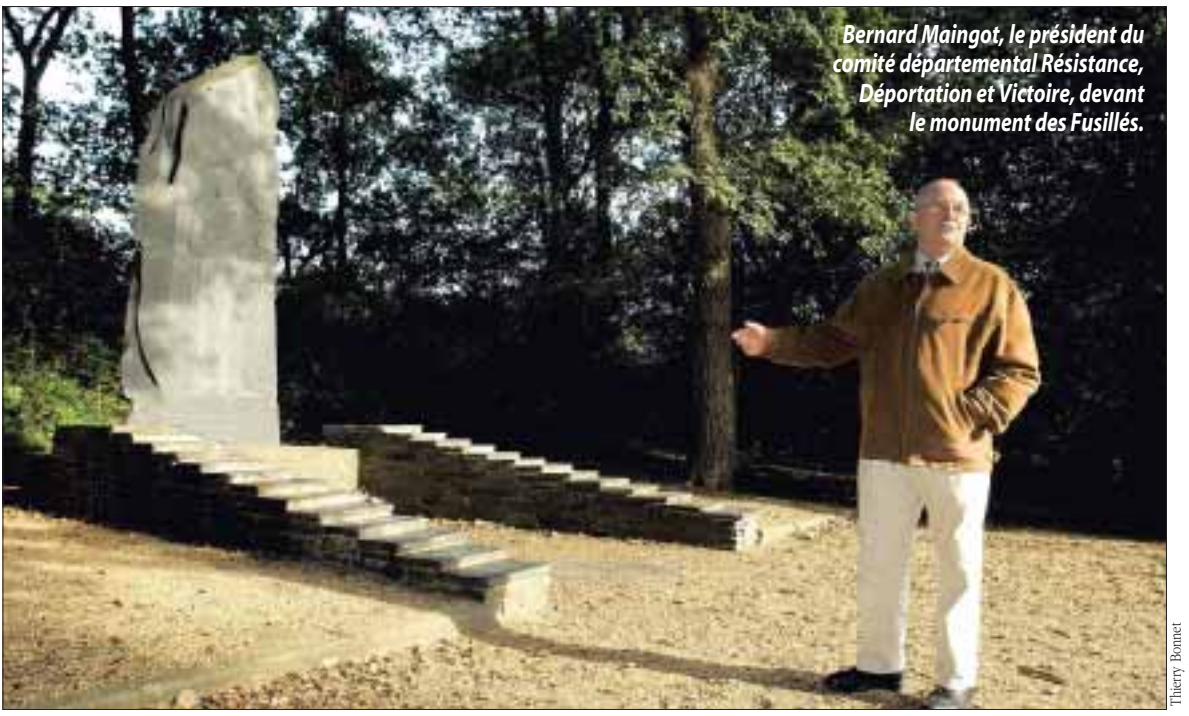

Bernard Maingot, le président du comité départemental Résistance, Déportation et Victoire, devant le monument des Fusillés.

Thierry Bonnet

en bref

Ivan Martineau

Trois caddies de supermarché, une poussette, un vélo et des dizaines de bouteilles vides… cet inventaire à la Prévert est le fruit de la "chasse aux déchets" engagée par les élèves de l'école Robert-Desnos. Le 26 septembre, quatre classes de primaire se sont rendues à l'étang Saint-Nicolas dans le cadre de l'opération "Nettoyons la nature", menée en partenariat avec l'association Jeunes pour la nature et les centres Leclerc. Cette opération a été menée dans le cadre du projet d'école.

Bourse aux jouets et articles de puériculture avec l'association des habitants, du 3 au 6 novembre au centre Jacques-Tati. Contact, 0241487979.

Bibliothèque : séance d'écoute musicale "Toute la musique que j'aime : Mali" le 7 novembre à 19h30 à l'occasion des Nuits Toucouleurs.

Ateliers de musique orientale le 22 octobre à 14h30 avec la Galerie sonore.

pratique

Mairie : *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus
- Mme Petit-Jean, 18 octobre de 10 h 30 à 12 h
- M. Limousin, 15 octobre et 8 novembre de 10 h 30 à 12 h (sur rendez-vous)
Centre Jacques-Tati, *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 51 90.*

Ney

de diffusion qui lui a permis de se développer. Pour fidéliser le public, les concerts ont lieu toujours au même endroit, le même jour, le vendredi, à la même heure, 21 h.
Jazz pour tous porte bien son nom. D'une part le programme explore sur les dix concerts tous les genres du jazz, du New Orleans au jazz-fusion en passant par le be-bop et le free-jazz. Ensuite, les tarifs sont à la portée d'un large public : 9 € et 6 € pour les bénéficiaires d'une réduction.
Pour la saison 2003-2004, Jazz pour tous s'est associé au Nouveau théâtre d'Angers et au théâtre de l'Avant-scène de Trélazé pour la communication de son programme. Le résultat de cette association informelle est un dépliant de six pages intitulé "Visa pour le jazz". Ce regroupement évitera qu'il y ait deux concerts le même soir, comme en 2001. ■

Jazz pour tous organise des concerts au théâtre de la place Ney.

Christophe Malet

Phil Abraham Trio, le 21 octobre, à 21 h, théâtre de la place Ney (initialement prévu le 17 octobre). Jazz pour tous, Théâtre de la place Ney, 9 rue Duboys, 49100 Angers. Tél. : 02 41 77 26 28.

pratique

Maison de quartier
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.
Maison de quartier, 02 41 43 28 13
Mme Bernardin, 5 novembre de 17 h 30 à 19 h

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

La passion de la musique, le goû

Entier, passionné et intarissable : voilà Jean-Michel Monville lorsqu'il évoque Musicollège, l'école de musique qu'il dirige depuis neuf ans. Plus de trois cents élèves, de la petite enfance à l'âge adulte, vingt disciplines, autant de professeurs et surtout, un enseignement basé sur le plaisir et l'épanouissement personnel. *"Notre but, c'est de former des amateurs éclairés"*, explique le directeur. Dans les locaux du collège de La Madeleine, qui abrite et soutient l'école de musique depuis sa création, règne un esprit de tolérance qui doit beaucoup à Jean-Michel Monville : *"Il y a des mots qui me semblent importants pour parler de ce que nous faisons ici : ouverture, humanisme, respect, partage… C'est pour cela d'ailleurs que nous ne regroupons jamais les élèves par tranche d'âge. Les enfants jouent avec les adultes, dans un creuset enrichissant pour tout le monde."*

Professeurs au conservatoire, ses parents ont su lui faire partager leur passion pour la musique. Mais le contrebassiste qu'il est – il joue notamment dans des orchestres de musique de chambre à Angers et Paris –, est aussi animé d'une véritable vocation d'enseignant : *"Lorsque j'ai eu l'opportunité de prendre la responsabilité de Musicollège, j'ai été tout de suite emballé parce qu'il y avait là un potentiel formidable. Pour moi l'école est un laboratoire à idées, avec un souci de simplicité dans l'action, de sérieux dans le résultat."* Une "recette" plutôt efficace puisqu'en quelques années Musicollège est passé de 57 à 350 élèves et rayonne sur tout le grand quartier Madeleine, Justices, Saint-Léonard. ■

Pratique

Musicollège Madeleine, 24 rue Saumuroise, 02 41 44 47 36 ou 06 60 05 85 97. E-mail : idem.musicollege@libertysurf.fr

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Gâte-Argent réaménagé

Le visage définitif de la zone d'aménagement concerté Gâte-Argent prend forme. Oubliés les jardins en friche, les hangars vétustes, le cinéma le Club et le dancing le Lutétia. 85 % des logements de la ZAC sont achevés ou en voie d'achèvement pour la fin de cette année.

Après les démolitions nécessaires, l'opération avait commencé par les deux immeubles d'Angers Habitat rue Paul-Pousset (55 logements), livrés en mai et juillet 1994, suivis en mars 1999 et octobre 2000 de la résidence du Bellay avenue Montaigne (110), la résidence Villa Schubert rue Paul-Pousset (7), et l'immeuble La Gâte-Argent de Logi-Ouest début 2003 (22), dans la même rue.

Thierry Bonnet

À la fin de cette année, les 71 logements de la résidence Les Jardins Saint-Antoine du CIPA, situés au centre de la ZAC, seront terminés. Il restera les deux immeubles de la Soclova dont la livraison est prévue fin 2004 : 16 logements à la place du dancing, avenue Pasteur, et 35 autres au numéro 4 de la rue Paul-Pousset. Au total, 317 logements auront été construits sur une surface de 1,9 ha.

Une nouvelle voie en bordure de l'immeuble Lutétia, la rue Marcel-Guénault, permettra l'accès à la rue Paul-Pousset par l'avenue Pasteur, et un parking public de 40 places sera disponible au pied de l'immeuble du CIPA, rue Jean-Marie-Raimbault.

Les piétons ne sont pas oubliés, puisqu'un cheminement sera à leur disposition. Au départ de l'avenue Montaigne, après avoir emprunté les marches de la résidence du Bellay, il traversera celle-ci, puis le parking et la résidence du CIPA, pour aboutir à l'église Saint-Antoine. ■

ut du partage

Thierry Bonnet

Jean-Michel Monville, directeur de Musicollège, y enseigne également la musique : "Ces cours me permettent de respirer au même rythme que l'école."

pratique

Mairie : *Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.*
Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.
Permanences des élus
- M. Chiron, 18 octobre de 10 h 30 à 12 h
- Mme Roland, 22 octobre de 10 h 30 à 12 h
Maison de quartier Saint-Léonard
64, rue Gabriel-Lecombre, 02 41 68 19 27.
Centre socioculturel
Le Trois-Mâts, 02 41 66 02 02.

en bref

Le journal du quartier *Zoom à l'Est* recherche bénévoles, 0241961200.

Recherche de bénévoles pour aider les enfants : centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00 ; Trait d'Union, 02 41 43 16 15 et maison de quartier des Banchais, 02 41 60 83 43.

Exposition sur le sucre par l'école Larévellière à partir du 13 octobre à la bibliothèque Marcelle-Menet.

Café citoyen à la laverie Tambour Battant le 28 octobre, de 20 h à 22 h. Contact : 06 73 79 06 74.

pratique

Permanences des élus
- Mme Bernardin, 23 octobre de 17 h 30 à 18 h 30 (Centre Marcelle-Menet)
- M. Castel, 17 octobre de 11 h à 12 h (Maison de quartier des Banchais)
Maisons de quartier :
Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 00.
266, rue Haute-des-Banchais, 02 41 60 83 43.

VERNEAU, CAPUCINS

Thierry Bonnet

De g. à d. : Gérard Salé, président de la Maison de quartier, Rémy Barbier, représentant l'association des habitants, Christophe Béchet, responsable de la mission tranquillité de la Ville, et Bénédicte Leguay, chef de projet contrat de ville.

Les bonnes questions contre l'insécurité

"Qu'est-ce qui *vous fait peur dans votre quartier ? Qu'est-ce qui vous rassure ?"* Voilà les deux questions auxquelles ont répondu une douzaine d'habitants de Verneau-Capucins, d'octobre 2002 à juin dernier, avant d'interroger à leur tour une cinquantaine d'autres personnes du quartier.

Cette initiative a fédéré la maison de quartier, représentée par son président Gérard Salé, l'association des habitants et son responsable Rémy Barbier, Christophe Béchet, de la Mission Prévention Tranquillité de la Ville et Bénédicte Leguay, chef du contrat de ville, chargée d'animer ce réseau.

"Ce qui fait peur, c'est la violence, la délinquance, les bandes de jeunes, mais aussi l'inquiétude pour l'avenir de ces jeunes, les rumeurs, et les difficultés à se comprendre entre générations", résume Bénédicte Leguay. *"Ce qui rassure, c'est par exemple la qualité de l'environnement, mais aussi le fait de voir des gens travailler dans le quartier, les civilités…"*, énumère Christophe Béchet.

Les conclusions de cette enquête seront largement diffusées dans le quartier puis serviront de base à des actions concrètes. *"Nous envisageons de créer saynètes et sketches avec un groupe de jeunes, ainsi qu'une action sur la prévention routière"*, détaille Bénédicte Leguay.

La maison de quartier comme l'association des habitants entendent également se servir de ce travail pour mieux rebondir. *"Un tel projet permet de tirer tout le monde vers le haut"*, estime Gérard Salé. *"À nous de ne pas rester spectateurs de cette dynamique"*, conclut Rémy Barbier. ■

pratique

Mairie : *Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, samedi, 9 h - 12 h 30, jeudi, 14 h - 17 h 30.*
Permanences des élus
- Mme Tombini, 15 octobre et 5 novembre de 10 h 30 à 12 h
- M. Houdbine, 24 octobre de 10 h à 11 h 30
Maison de quartier : *Les Capucins, 26, rue des Capucins, 02 41 73 96 49.*
Maison pour tous : *2, rue Renée, 02 41 73 44 22.*

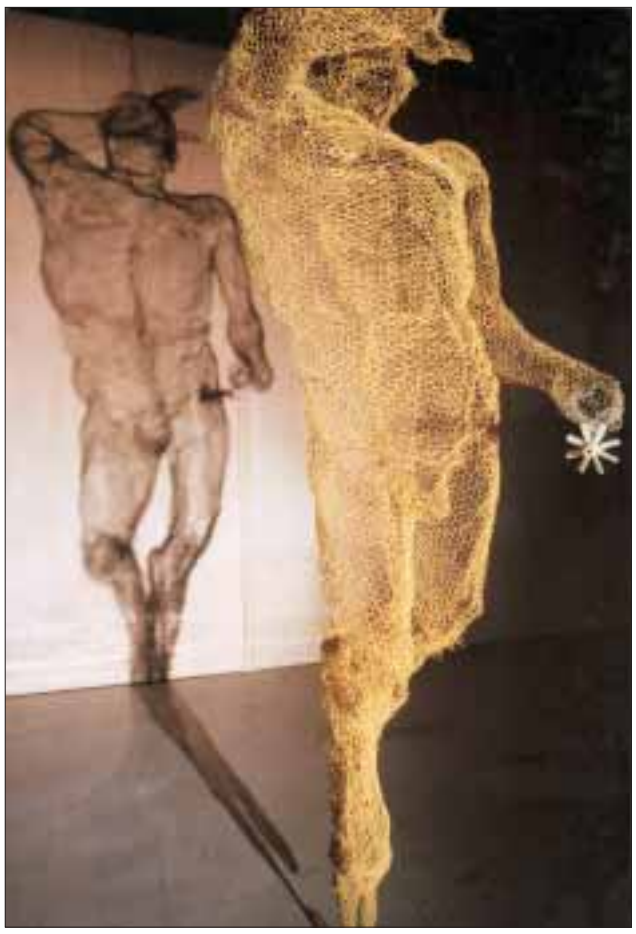

◀ *La Phonographe, sculpture de grillage de 3 m de haut, de Laurence Drocourt.*

Look up look up, ▶ *détournement d'une image révolutionnaire, par Wang Quingsong.*

Commercial Mix, acrylique sur toile, de Mambo. ▼

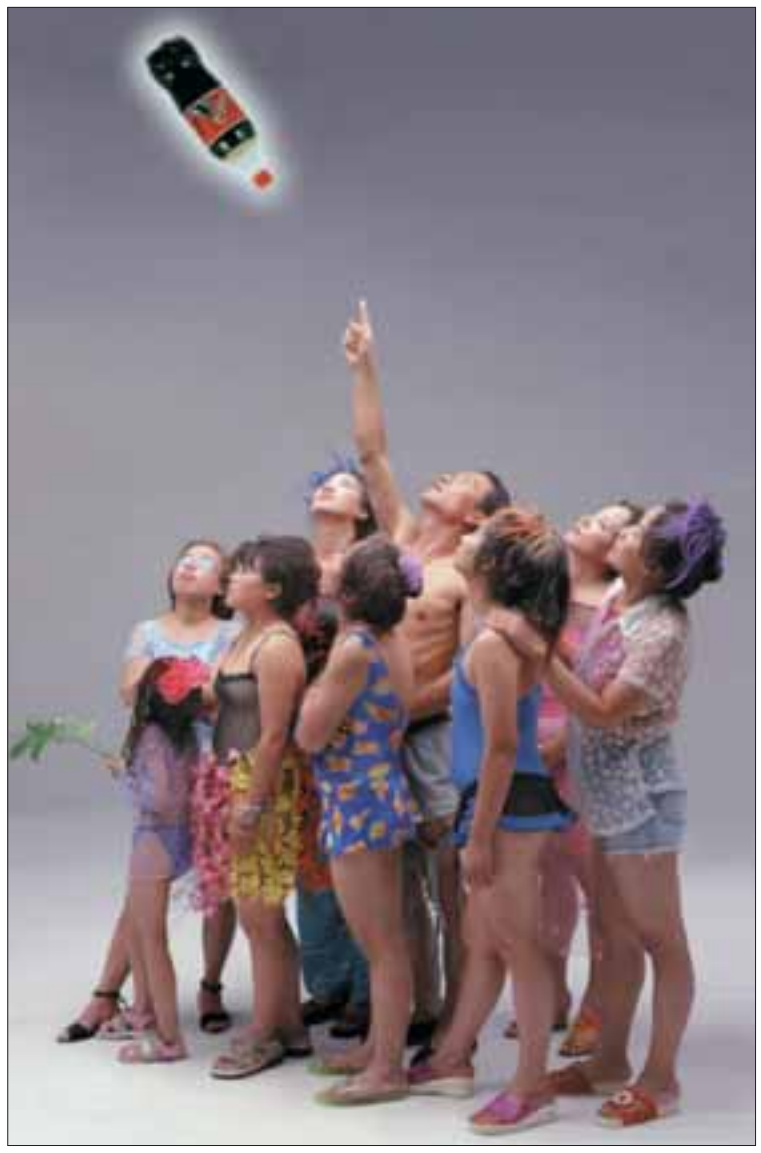

Triptyque, un mois d'art contemporain

Trois lieux, trois univers, pour trois tendances de l'art contemporain. C'est le credo de Triptyque, l'exposition d'arts plastiques organisée par la Ville, jusqu'au 16 novembre à l'hôtel de ville, salle Chemellier et à l'abbaye du Ronceray.

>EXPOSITION

Dix galeries parisiennes et régionales à l'hôtel de ville, l'art brut salle Chemellier, l'art contemporain chinois à l'abbaye du Ronceray : voilà les trois déclinaisons de Triptyque, édition 2003, une manifestation entièrement gratuite qui s'est imposée au fil des années comme un grand rendez-vous de l'art contemporain.

Salle Chemellier, c'est l'art brut qui est à l'honneur, un phénomène artistique qui a profondément influencé l'histoire de l'art et la pensée du XXe siècle.

Paradoxalement, les artistes dont les œuvres seront exposées *"sont des gens étrangers à la culture des beaux-arts, étrangers aux rituels et aux lieux qui la constituent (…), ignorant tout des courants, des influences stylistiques, des labels et des procédés techniques usuels,* écrit Bruno Decharme, l'un des commissaires de l'exposition. *Ce sont souvent des malades mentaux, mais aussi des gens vivant dans l'isolement des campagnes, dans l'anonymat des villes, ou dans une solitude qu'on pourrait qualifier d'autistique."*

La salle Chemellier présente des sculptures, dessins ou peintures d'une quarantaine d'artistes, sélectionnés par l'association Art Brut Connaissance et Diffusion (abcd).

Le pouvoir, de Mao à Coca Cola

Autre regard sur l'art contemporain à l'abbaye du Ronceray avec une exposition intitulée "Propaganda, de Mao à Coca Cola". À l'occasion de l'année de la Chine en France, Jean-François Mozziconacci, conservateur en chef des musées de France et commissaire de l'exposition, a sélectionné les œuvres de seize artistes chinois autour d'un thème : la représentation figurée du pouvoir. *"Le contexte urbain et politique particulier dans lequel vivent ces artistes détermine certainement une bonne partie de leur expression artistique,* estime Jean-François Mozziconacci *(…) À ce contexte national particulier se superpose un contexte plus général, celui de la fin de la guerre froide, celui de la globalisation des marchés, que l'on qualifie de mondialisation, celui des atteintes à l'environnement et de l'urbanisation, celui de la déferlante des images et du virtuel."*

Galeries souterraines…

Les thèmes qui inspirent chacun des artistes sont présentés de manière surprenante, voire insolite, souvent insolente, témoignant d'une liberté de ton inattendue. Peintures, photographies, performances rendues en vidéo, vidéos, sculptures et modules, perlages et laques sont représentés.

Parfaitement méconnaissable, le parking souterrain de la mairie hébergera quant à lui "Galeries". Dix galeries parisiennes et régionales[1], choisies pour leur engagement artistique et leur volonté de promouvoir l'expression contemporaine, ont été invitées à présenter leurs artistes. Une occasion unique de découvrir entre trois et cinq œuvres pour chaque artiste. ■

Corinne Beauvallet

(1) Les galeries du Centre, Magda Danysz, Bruno Delarue, Pascal Gabert, idées d'artistes, Lavignes-Bastille, Protée, Le Rayon Vert, R. Treger, Pierre-Marie Vitoux

"Galeries", hôtel de ville. "Art brut, collection abcd", salle Chemellier, boulevard de la Résistance et de la Déportation. « Propaganda de Mao à Coca-Cola », abbaye du Ronceray, place de la Laiterie, quatier de la Doutre. Entrée gratuite. Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h 30. Animations et visites guidées sur réservation, contact. 02 41 05 41 47.

Saison charnière pour le CNDC

>DANSE

La compagnie colombienne El alma de las cosas.

Ne dîtes plus "CNDC-l'Esquisse" mais "Centre national de danse contemporaine d'Angers". Les chorégraphes de la compagnie L'Esquisse, Joëlle Bouvier et Régis Obadia, ont quitté le CNDC avant l'été après dix ans de direction artistique. *"Ils suivent désormais des chemins artistiques différents,* explique Jean-François Vazelle, l'administrateur. *Assurer la codirection du CNDC devenait dès lors difficile".* C'est lui, et Marie-France Delieuvin, directrice de l'école supérieure de danse, qui assureront la bonne marche du centre jusqu'en février. À cette date, un chorégraphe devrait être nommé à la tête du CNDC. Comme l'ont rappelé les deux *"tutelles"* du CNDC, l'État et la Ville, il devra apporter *"une inspiration artistique et s'impliquer dans la vie du centre"* avec pour objectif de *"réaffirmer la vocation du CNDC."* CNDC qui sera, avec le Nouveau Théâtre d'Angers, un des deux piliers du futur théâtre du Front-de-Maine dont l'ouverture est prévue fin 2006. *"Saison charnière"* pour Jean-François Vazelle, 2003-2004 s'annonce néanmoins riche. Après *À la recherche de Mister K*, hommage à Buster Keaton, la saison préparée en collaboration avec le NTA se poursuivra avec, en novembre, *Boxeurs et vagabondes*, des Nantais Brumachon et Lamarche ; *Hip-Hop*, en janvier, de la Cie Black, Blanc, Beur et, peut-être, une apparition du phénomène Buda vu dans le film de Jean-Pierre Thorn *On est pas des marques de vélo.* En février et mars le CNDC invitera deux compagnies étrangères : El alma de las cosas, de Colombie, et Tumbuka Dance, du Zimbabwe. *"Nous entretenons des relations étroites avec ces artistes,* souligne Marie-France Delieuvin. *C'est un engagement auquel nous tenons, une ouverture sur l'extérieur."* En avril, les Avant-Premières, permettront au public de découvrir le travail des étudiants de l'école, avant de clore la saison en mai avec *Cutting Flat*, du chorégraphe Abou Lagraa.
Au chapitre actions culturelles, le CNDC reprendra ses interventions en milieu scolaire et universitaire, et des stages pour amateurs animés par des chorégraphes invités… Enfin, il inaugure cette année une série de quatre conférences sur l'histoire de la danse et une émission mensuelle sur Radio G 101,5. ■

La seule école en France

Créé en 1978, le CNDC a un statut à part au sein des dix-neuf centres chorégraphiques nationaux grâce à son école supérieure de danse contemporaine. Le cursus y est de deux ans avec le projet de création d'un deuxième cycle complémentaire ouvert aux danseurs extérieurs. L'enseignement est gratuit et la sélection sévère : 290 candidats de 36 nationalités ont passé les auditions d'entrée en avril. Ils sont cette année dix-neuf étudiants en première année et onze en seconde.
Renseignements, au 02 41 24 12 12.

Lire en fête autour de l'Algérie

>RENDEZ-VOUS

Lire en fête sera consacrée à l'Algérie dont on célèbre l'Année en France. Les bibliothèques proposent à cette occasion des rencontres avec des écrivains : Maïssa Bay, à Toussaint le 14 octobre, à 20 h 30 ; Abdelkader Djemai, au Lac-de-Maine le 15, à 20 h 30 ; Dalila Morsly, à Toussaint le 16, à 20 h 30. À Belle-Beille : lecture de contes le 18, à 15 h 30 et de textes le 24, à 20 h. Plusieurs expositions sont également programmées à Toussaint : "40 ans de dessin de presse", jusqu'au 25 octobre ; instruments du Maghreb jusqu'au 22. Jusqu'au 25, exposition de dessins de Rachid Aït Kaci à Toussaint, aux Justices et à Belle-Beille. Une rencontre est prévue avec le dessinateur, le 11, à 16 h, à Toussaint tandis que Farid Boujdjellal, auteur-illustrateur, sera au secteur jeunesse de Toussaint le 25, à 16 h. Des ateliers danse orientale et musique sont organisés à Belle-Beille le 15, à 14 h 30, et le 22, à 15 h 30. À noter enfin, des lectures de textes au Nouveau Théâtre d'Angers, place Imbach le 13, à 20 h 30, le 14 à 18 h 30 et 20 h 30, et le 15 à 17 h 30. Ces textes sont issus d'une résidence d'auteurs à Bamako en 2002. ■
http://www.lire-en-fete.culture.fr

Art brut : Auguste Forestier, entre 1935 et 1949.

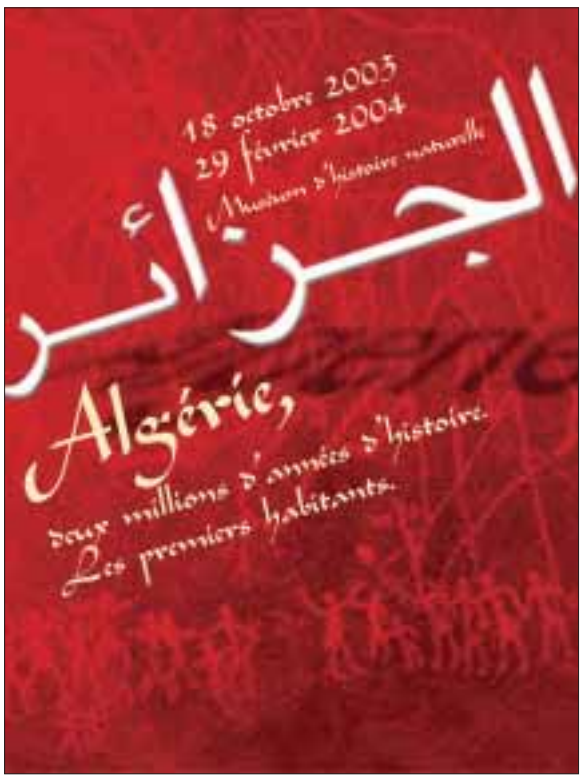

Au muséum, les premiers Algériens

Le muséum nous fait découvrir le peuplement préhistorique du Maghreb dans son exposition "Algérie, deux millions d'années d'histoire. Les premiers habitants". Depuis l'apparition des premiers Algériens dans la région de Sétif, jusqu'à 10 000 ans avant notre ère, la scénographie présente les grandes étapes du peuplement. Les portraits physiques et culturels des types humains – Homo erectus et Homo sapiens – sont complétés par l'évocation de leurs milieux naturels. Ceci au travers d'images sur l'environnement, l'habitat, le mode de vie, les rites et des archéologiques : armes, outils et parures, venant notamment du musée de l'Homme.
Du 18 octobre au 29 février, du mardi au dimanche de 14 h à 18 h, muséum d'histoire naturelle. 2 €, réduit 1 €, gratuit moins de 18 ans.

>CINÉMA

18 et 19 octobre
Loulou et autres loups
Dès 4 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

21 octobre
La règle du jeu
De Jean Renoir. Et rencontre avec Jean Douchet. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

Jusqu'au 21 octobre
Des rois qui voulaient plus qu'une couronne
Dès 4 ans. Les 400 Coups.

Patrimoine européen
Le voleur de bicyclette, de Vittorio de Sica ; *Ay Carmela,* de Carlos Saura ; *Tueurs de dames,* d'Alexander Mackendrick ; *L'honneur perdu de Katharina Blum,* de Volker Schlöndorff ; *La règle du jeu,* de Jean Renoir. Les 400 Coups.

22 au 28 octobre
Loulou et autres loups.
(voir 18 octobre).

23 octobre
On n'est pas des marques de vélo
En présence du réalisateur, Jean-Pierre Thorn. Cinéville. 5,50 et 6,70 €; - de 25 ans : - 2 € sur tarif. 20 h 15, Les 400 Coups.

29 octobre au 2 novembre
Un enfant de Calabre
Dès 8 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

5, 8 et 9 novembre
La Belle et la Bête
Dès 7 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

12, 15 et 16 novembre
Le royaume des chats
Dès 4 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

20 octobre
L'art contemporain a-t-il évacué le sacré ?
Par Annette Richard. Présence des Arts. 5 € ; gratuit étudiants. 18 h 30, UCO.

Du signe à la sémiologie
Gratuit. 18 h 30, institut municipal.

Impression d'Égypte

Ancien étudiant à l'école des Beaux-Arts et lauréat du Salon de la jeune peinture d'Angers en 1982, Bernard Alligand revient exposer dans sa ville natale pour la première fois depuis longtemps. Très attaché au jeu des matières et de la lumière, c'est en ethnologue qu'il nous restitue son Impression d'Egypte. Des tons ocres évoquent le sable du désert. Des épices employés en guise de pigments font vibrer les fibres végétales (palmiers, papyrus) qu'il aime intégrer à une pâte généreuse. *"Voyager, c'est découvrir des sensations, des odeurs, pour nourrir sa création"*, telle est la devise qu'applique avec bonheur Alligand.

Du 10 octobre au 20 décembre, galerie Joëlle Maulny, 11, rue de Brissac.

21 et 22 octobre
Chili
De Hervé Haon. Connaissance du Monde. 4 à 7,70 €. Le 21, à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 22, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès.

Architecture : le style Louis XIII
Gratuit. 17 h, institut municipal.

Y a-t-il une pensée réactionnaire ?
Gratuit. 18 h 30, institut municipal.

22 octobre
Yasmina Khadra
Pour son livre "Cousine K". Kalima. Gratuit. 20 h 30, salle Daviers.

Le paysage : le milieu naturel
Gratuit. 18 h 30, institut municipal.

23 octobre
Indonésie
Par Rémy Perrin. UATL - ECA. Gratuit. 15 h, Élysée, av. Patton.

24 octobre
Société et santé mentale
Académie d'Angers. Gratuit. 16 h, 6, rue Émile-Bordier.

25 octobre
Farid Boudjellal
Auteur de BD *(Ptit Polio).* Gratuit. 16 h, bibliothèque Toussaint.

27 octobre
Voulons-nous d'un 7e art ?
Par Jean-Charles Fitoussi. 5 €. 18 h 30, UCO.

3 novembre
Du signe à la sémiologie
(voir 20 octobre).

Justice politique…
… dans les relations sociales et internationales, par Jean-Marc Ferry. Société Angevine de Philosophie. 20 h 30, lycée David.

Art et culture religieuse : figures de femmes
5 €. 18 h 30, UCO.

4 novembre
Arts des mondes de l'islam
Cours de l'école du Louvre. 48 à 60 € + adhésion Angers Musées Vivants. 17 h 45, théâtre Chanzy.

Claudel et la Bible
Gratuit. 17 h 15, institut municipal.

Y a-t-il une pensée réactionnaire ?
Gratuit. 18 h 30, institut municipal.

Le monde religieux actuel…
… et ses influences. Gratuit. 20 h 15, institut municipal.

5 novembre
Biologie et comportement
Gratuit. 18 h 30, institut municipal.

6 novembre
Talleyrand et l'amour
Jacques Raillard. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, Élysée, av. Patton.

La flore dans l'Apocalypse
Liliane Rabeau. Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14 h 30, château.

7 novembre
L'eau et le feu…
… dans la littérature, la peinture, la musique. Gratuit. 18 h 30, institut municipal.

10 novembre
Le style Louis XIV
Gratuit. 18 h 30, institut municipal.

12 novembre
La climatologie
Gratuit. 18 h 30, institut municipal.

13 novembre
Naissance du village angevin au Moyen Âge
Par Daniel Pichot. Société des études angevines. 2,50 et 4,60 €. 20 h 45, La Godeline.

Israël : paysages et archéologie
Par Monique Astié. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, Élysée, av. Patton.

Littérature africaine : la nouvelle
Gratuit. 18 h 30, institut municipal.

>DANSE

5, 6 et 7 novembre
Pollen
De la Cie Nog Zielony. 20 h 30, Amphigouri. 8 € (étudiants : 6 €).

13 et 14 novembre
Boxeurs et vagabondes
Chorégraphie de Claude Brumachon. NTA/CNDC. 8 à 21 €. Le 13, à 19 h 30 , le 14, à 20 h 30. Grand-Théâtre.

>LECTURES

18 octobre
Contes du Maghreb
Par La Jabotée. 15 h 30, bibliothèque Belle-Beille.

22 octobre
Histoires de Nasr Eddine
Par Martine Cros. Gratuit. 18 h, bibliothèque Toussaint.

24 octobre
L'Algérie à hautes voix
Textes algériens et musique. Dans le cadre d'Algérie mosaïque. Gratuit, bibliothèque Belle-Beille.

6 au 8 novembre
Peaux de femmes
Annabelle Sergent. Cie Loba. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

5 et 9 novembre
Chuuut !
Contes jeune public. Cie Loba. 3,50 à 6,50 €. Le 5, à 10 h 30 et 17 h ; le 9, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

13 novembre
Dits et Nouvelles
Jacques Abeille. Gratuit. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

>MUSIQUE

18 octobre
Heretik System, Troubles Fête
Techno. 8 à 10 €. 20 h 45, Le Chabada.

Eoliharpe
Musique arabe. Gratuit. 18 h, bibliothèque Toussaint.

19 octobre
Symponie n° 45 "les Adieux"
Takeshi Kakehashi, piano. Oleg Caetani, direction. ONPL. 10 à 25 €. 17 h, centre de congrès.

21 octobre
Patrick Gallois, flûte…
… Fabrice Pierre, harpe, et Pierre-Henri Xuereb, alto. Mardis Musicaux. 10 à 25 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

22 octobre
Les Concerts royaux
De François Couperin. François Fernandez, violon ; Alfredo Bernardini, haubtois ; Emmanuel Balssa, viole de gambe ; Elisabeth Joyé, clavecin. Anacréon. 9 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Emilie Simon et Margo
Electro pop. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

23 octobre
Frank Black et Serafin
Rock. 18 et 20 €. 20 h 45, Le Chabada. *(lire ci-contre).*

24 octobre
Symphonie n° 45 "Les Adieux"
20 h 30 *(voir 19 octobre).*

25 octobre
Renaud
34 €. 20 h 30, Amphitéa.

28 octobre
Zongamin et Bikini Machine
Electro-funk et super soul (Japon). 11 et 13 €. 20 h 45, Le Chabada.

29 octobre
Jean-Louis Murat
20 et 22 €. 20 h 45, Le Chabada.

30 octobre
Nuits Toucouleurs
Ano Neko (Côte-d'Ivoire). 6 à 8 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

31 octobre
Miqueù Montanaro
Raga - tambourin. Avec D'Ailleurs… c'est d'ici et Au fil du conte. 8 et 10 €. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

3 novembre
Johnny Halliday
44 à 80 €. 20 h 30, Amphitéa.

Michèle Torr
30 et 37 €. 20 h 30, centre de congrès.

5 novembre
Obispo fan
31 et 34 €. 20 h 30, Amphitéa.

6 novembre
Alexis HK et Pignon sur Rue
10 et 13 €. 20 h 45, Le Chabada.

ONPL
Report du concert annulé en juillet. 20 h 30, centre de congrès.

8 novembre
Muse
28 €. 20 h 30, Amphitéa.

Nuits Toucouleurs
Don Cherry's Gift (Gangbé Brass band et Mopti Sextet) et Adama Yalomba. Association Flux. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

Festival d'art sacré
Orchestre et maîtrise de Bretagne, ensemble Michel Piquemal. Vincent Dubois, orgue. Stefan Sanderling, direction. *Requiem,* de Mozart et l'oratorio *Le Dernier Evangile,* de Thierry Escaich. Printemps des Orgues. 14 et 18 €. 20 h 30, cathédrale.

12 novembre
Doctrine, Maya Dagi, Rutabaga
Semaine de la citoyenneté. 8 €. 20 h 45, Le Chabada.

14 novembre
Eddy Mitchell
45 et 49 €. 20 h 30, Amphitéa.

>SPECTACLES

12 novembre
Jean-Marie Bigard
20 h 30, Amphitéa.

>THÉATRE

18 octobre
Cravate club
Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

18 et 19 octobre
Victor et Hugo
Cie Crue. 6,5 à 11,5 €. Le 18, à 20 h 30, et le 19, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

24 et 25 octobre
Cravate club *(voir 18 octobre).*

30 octobre au 2 novembre
La partie du dedans
Cie Eoliharpe. 6,50 à 11,50 €. Jusqu'au 1er, à 20 h 30 ; le 2, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

31 octobre et 1er novembre
Cravate club *(voir 18 octobre).*

4 novembre
Treize à table
De Marc-Gilbert Sauvageon. Mise en scène, Jean-Luc Moreau. Tournées Baret. 16 à 43 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

Du 4 au 29 novembre
George Dandin
De Molière. Mise en scène, Guy-Pierre Couleau. Création NTA. 14 et 18 €. Relâche les 9, 10, 17 et 23 novembre. À 20 h 30 (19 h 30 mercredi et jeudi, 17 h dimanche), théâtre Beaurepaire.

Solange Abaziou

13 au 16 novembre
L'atelier
De Jean-Claude Grumberg. 7 à 10 €. Du 13 au 15, à 20 h 30 ; le 16, à 17 h, théâtre place Ney.

Les serviteurs
De Jean-Luc Lagarce. Cie Les Cordes vertes. 6,50 à 11,50 €. Du 13 au 15, à 20 h 30 ; le 16, à 17 h, Champ-de-Bataille.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 19 octobre
Alain Thomas
La Godeline, 73, rue Plantagenêt.

Oiseaux exotiques
D'Alain Thomas. Tous les jours, sauf lundi, 14 h - 18 h, muséum.

Jusqu'au 22 octobre
Bleu ardoise
Peinture, poésie, sculpture. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, B.U. 5, rue Le Nôtre.

Instruments du Maghreb
Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 24 octobre
The brainphasing one
Peintures de Venjean. 2 et 4 €. 14 h - 18 h, Musée de l'Air, Marcé.

Jusqu'au 25 octobre
40 ans de caricature et de dessin de presse en Algérie
Bibliothèque Toussaint.

Regards sur l'Algérie…
… d'autrefois et Le désert du Hogar. Bibliothèque Belle-Beille.

Jusqu'au 31 octobre
B&Atitude
Peintures, encres sur bois, toile, galets, papier mâché. 9 h - 12 h 30 et 14 h - 19 h, 40 bis, place Bichon.

Segani
Peintures de Suzanne Schurch. Lundi, 14 h - 17 h 30 ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, Champ-de-Bataille.

Du 1er novembre au 30 janvier 2004
Balades russes en pays picards
Bibliothèque des Justices.

Du 3 au 28 novembre
Les rêveurs bucoliques
De Raphaëlle Penaud. Lundi, 14 h - 17 h 30 ; mardi - vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 3 novembre au 11 décembre
Jean-Paul Texier
Photos. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, B.U. 5, rue Le Nôtre.

Du 6 au 28 novembre
Cosmos
Installation. Festival d'Art Sacré. Lundi au vendredi, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h ; samedi, 9 h 30 - 12 h, école des Beaux-Arts.

Jusqu'au 9 novembre
Alexis Axilette (1860-1931)
Peintures. Du mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche, 14 h - 18 h. Grand-Théâtre.

Jusqu'au 16 novembre
La haute reculée
Sculptures animalières, photos de Régine Gallard. Lundi au vendredi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end, 14 h - 18 h, maison de l'environnement.

Mary Toms - Pierre Pauli
Art textile contemporain. 1,75 à 3,50 €. Tous les jours, sauf lundi, 10 h - 12 h et 14 h 18 h, musée Jean-Lurçat, 4, bd Arago.

Jusqu'au 21 novembre
La Pintière, peintre animalier
Gratuit. Du lundi au jeudi, 11 h - 19 h ; vendredi, 11 h - 17 h 30, UCO, place André-Leroy.

Jusqu'au 20 décembre
Voyage en terre d'Égypte
Peintures d'Alligand. Gratuit. Du jeudi au samedi, 15 h - 19 h ; sur R-V au 02 41 86 93 62, galerie Joëlle Maulny, 11, rue de Brissac *(lire page 22).*

Jusqu'au 31 décembre
Le temps à ciel ouvert
Instruments de mesure en météorologie. Terre des Sciences. 9 h - 17 h, maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 29 février 2004
Algérie, les premiers habitants
1 et 2 €. Tous les jours, sauf lundi, 14 h - 18 h, muséum.

Frank Black au Chabada

À l'heure où bruissent les rumeurs d'une reformation prochaine des Pixies, le Chabada accueille, le 23 octobre, Frank Black, l'ex-leader de ce groupe de légende. Un rendez-vous immanquable pour tous ceux qui vouent un culte à ce chanteur, guitariste et compositeur qui a tout fracassé dans le petit monde de la musique pop rock au début des années 90. Sa musique a ouvert la voie à des groupes comme Nirvana ou les Smashing Pumpkins. Même si les avis sont très partagés sur sa carrière post-Pixies, Frank Black demeure un monument et continue à produire un punk-rock concis et efficace en compagnie de ses copains musiciens The Catholics.

Le 23 octobre au Chabada, 56, bd du Doyenné, 02 41 96 13 40. Entrée : loc. 18 € ; porte 20 €.

Tour Rochereau : la tour Eiffel angevine

1895 : une date qui marque les esprits à Angers. La ville accueille la grande exposition nationale : mille exposants industriels, sept cents artistes, deux cents exposants pour l'art ancien, une cinquantaine d'horticulteurs et des attractions mémorables… dont l'étonnante tour Rochereau.

>HISTOIRE

Depuis 1877, Angers attendait, réclamait une exposition. Le conseil municipal saisit l'occasion du concours régional agricole de 1895 pour organiser une grande manifestation. Rien n'est ménagé. La note de frais s'élèvera à plus de 543 000 F ! La concurrence est rude. Les "expositions universelles" sont à la mode. Au même moment, Bordeaux et Amsterdam organisent la leur.
Les initiatives privées fusent. Chacun propose l'attraction propre à le mettre en valeur : salon du cycle angevin, théâtrophone, féerie lumineuse, village algérien (certainement le clou de l'exposition) et… petite "tour Eiffel". Louis-René Rochereau, serrurier en bâtiment, propose d'installer dans le jardin de l'exposition une tour en fer forgé de 20 mètres de haut, à laquelle le public pourrait accéder pour jouir d'un panorama sur l'exposition et la ville. Proposition acceptée. Cependant la tour, faute de place au centre des bâtiments de l'exposition, élit domicile au jardin du Mail. Sa hauteur passe à quelque trente mètres. Le terrain est concédé gratuitement à l'entrepreneur, qui versera un quart de ses recettes à la ville. Le prix de l'ascension est fixé à cinquante centimes.
La tour est construite en deux mois, telle un mécano géant, en mars-avril. Belle preuve du savoir-faire de l'entreprise Rochereau. Le procès-verbal de visite de la tour, le 7 mai, rend un avis favorable. À la lecture du court rapport des experts, on se rend compte que les normes de sécurité n'étaient pas aussi draconiennes qu'aujourd'hui ! L'exécution du travail n'a été surveillée par personne… Les diverses parties de l'ouvrage ont été assemblées presque exclusivement à l'aide de boulons, pour en faciliter le démontage ultérieur. Tout réside donc dans le serrage des boulons !

Arch. mun. Angers, coll. Robert Brisset, 9 Fi 13098.

Coll. part.

La tour Rochereau au jardin du Mail, 1895.

En bas, à gauche : la tour remontée au Pouliguen. Carte postale, vers 1920.

Quoi qu'il en soit, la tour est inaugurée le 11 mai par Édouard Cointreau, président du comité de la presse. Louanges unanimes. Quelle élégante tour !

Serrage de boulons

Le journaliste du *Patriote de l'Ouest* s'est peut-être laissé un peu griser par le champagne de l'inauguration lorsqu'il écrit : *"Du haut de la première plate-forme, c'est Angers, avec son panorama de monuments et de maisons […]. À la seconde plate-forme, le panorama s'élargit. Épinard, Écouflant, Villevêque, la Pyramide, et bien d'autres localités apparaissent, faisant une ceinture de verdure à la ville. À la troisième, le coup d'œil est vraiment merveilleux : la Maine, la Loire, la Sarthe, la Mayenne sillonnent de rubans d'argent la ville et les campagnes […]"*.
Le lendemain 12 mai, dans son discours inaugural de l'exposition, le maire ne manque pas de souligner que la tour Rochereau, *"surmontée de son génie, mérite une mention spéciale"*. Des essais d'embrasement électrique réussissent à merveille. Le public s'y presse. La société de gymnastique "La Vigilante" de Rennes y sonne le clairon lors d'une retraite aux flambeaux. La tour sert même de terrain d'exercices pratiques pour expérimenter des appareils de sauvetage destinés aux pompiers.
Mais qui donc était ce Louis-René Rochereau ? On sait encore peu de

chose de lui. Son entreprise, fondée en 1877, n'avait apparemment pas de relief particulier parmi les entreprises de serrurerie et de constructions métalliques. Bien d'autres jouissaient sans doute de plus de notoriété : Blot et Bonneau, qui venait de réaliser la grille du jardin des Plantes ; le constructeur Remère ; Angevinus… Mais Rochereau eut l'idée géniale de cette tour.

Tour à vendre

L'a-t-il vraiment eue d'ailleurs cette idée, ou fut-il seulement un génial maître d'œuvre ? D'après le journaliste du *Patriote de l'Ouest,* Rochereau *"l'a entreprise pour le compte de M. Thuau"*. Amédée Thuau était un important marchand de fer, quai Ligny, dont l'entreprise remontait, par le jeu de successions, à 1780. Cette entreprise est vendue en 1907 à Beauvais et Robin, futurs exportateurs de machines agricoles dans le monde entier. Thuau, commanditaire de la tour Rochereau, ou seulement sponsor fournisseur de matière première, nous ne le saurons pas, faute d'archives.

Que devient la tour après l'exposition ? Il n'a jamais été envisagé de la conserver, comme son illustre modèle. *"À vendre, la tour Rochereau, jusqu'à la première plate-forme comprenant les quatre pylônes, la plate-forme, les escaliers en fer et les rampes. S'adresser à M. Rochereau, constructeur, 24, rue des Luisettes [rue Maillé]"*, lit-on dans *Le Petit Courrier* des 31 mars et 10 avril.

Le 31 juillet 1897, voici qu'elle réapparaît au Pouliguen, sur la grande côte, à Pierre-Plate. Elle est inaugurée le 5 septembre. C'est maintenant un café-restaurant-dancing où les estivants viennent admirer le panorama avant de danser au son d'un piano mécanique. Réquisitionnée par les Allemands comme poste de guet, la tour n'est plus entretenue à partir de 1944 et rasée en 1951. Ainsi s'achève l'histoire d'une attraction de la grande exposition de 1895. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

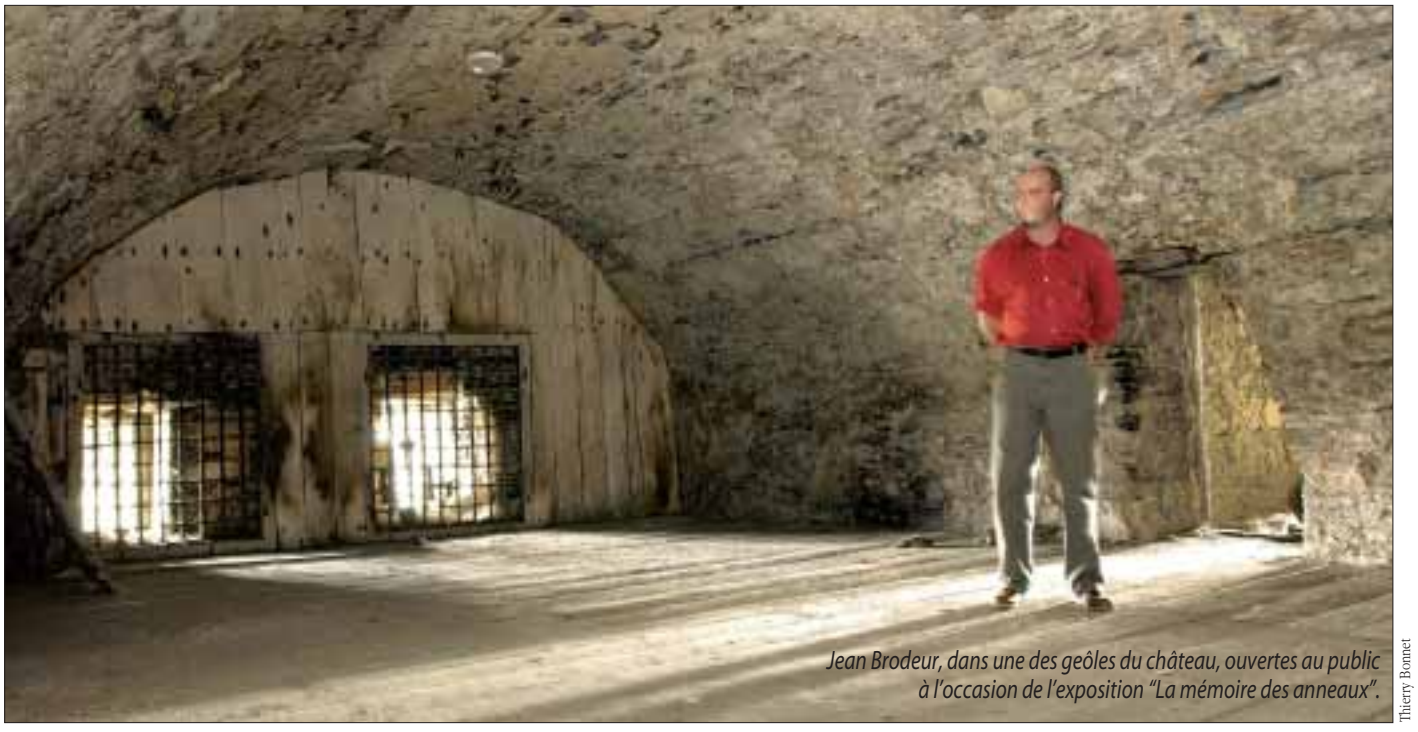

Jean Brodeur, dans une des geôles du château, ouvertes au public à l'occasion de l'exposition "La mémoire des anneaux".

Thierry Bonnet

Sept siècles de prison au château

>EXPO

Petits malfrats, soldats, ministre des Finances, fous… Leur point commun : avoir été un jour prisonnier dans le château d'Angers. Depuis ses origines, la forteresse est également une prison. Une grande exposition retrace cette histoire méconnue. Questions à l'archéologue et historien Jean Brodeur.

Comment est venue l'idée de cette exposition ?

En effectuant des recherches documentaires sur le château, nous tombions régulièrement sur des papiers faisant référence à des prisonniers. Mais, souvent, ils n'indiquaient que le nom du détenu, ses dates d'entrée et de sortie. Nous avons voulu en savoir plus. Nous nous sommes alors rendus compte que, depuis la construction de l'enceinte au XIIIe siècle jusqu'au transfert à la prison du Pré-Pigeon en 1856, il y a toujours eu des détenus ici.

Qui se retrouve enfermé ?

Ce qui frappe, c'est l'extrême diversité de la population carcérale. Au Moyen-Âge, les verdicts se veulent démonstratifs : pendaison ou pilori. Les malfaiteurs n'étaient mis sous clé que dans l'attente de leur jugement.

À partir de 1480, le château entre dans le patrimoine du roi. Facile à protéger et loin des frontières, il devient prison royale. Les détenus sont désormais essentiellement des militaires étrangers, incarcérés afin d'être utilisés comme monnaie d'échange lors des traités de paix : Vénitiens, Espagnols, Anglais, Russes, Polonais… Ensuite, la Révolution voit affluer soldats et prêtres insoumis, puis un nombre affolant de "suspects". Enfin, au XIXe siècle, le château abrite une prison "plus classique" d'application des peines. Mais, on y enfermera également toute une population en marge de la société : vagabonds, enfants des rues, aliénés…

Quelles sont les conditions de détention ?

Cela dépend des détenus. Les prisonniers de guerre gardent un traitement de faveur par rapport aux "droits communs". Les officiers pouvaient même se promener en ville. Néanmoins, l'argent pour la nourriture est toujours remis aux geôliers. À eux ensuite d'assurer le quotidien. Autant dire que cela devait être limité. Sinon, les prisonniers dorment sur de la paille, qui fait office de litière. Enfin, les cellules connaissent la surpopulation. Ainsi, en 1779, lors de la guerre d'Amérique, le château fait face à l'arrivée massive de cinq cents marins anglais. Même la chapelle va être transformée en dortoir avec des hamacs installés sur cinq niveaux !

Quelques mots sur Fouquet…

Il est le plus célèbre des prisonniers d'Angers. Il fait partie de la catégorie plus rare des détenus arrêtés du seul fait de l'arbitraire royal. Ministre des Finances d'un Louis XIV inquiet de sa puissance, Nicolas Fouquet est fait prisonnier à Nantes et incarcéré au château d'Angers en 1661. Vu son rang, il réside au logis du gouverneur. Pas moins de cinquante hommes, sous les ordres de d'Artagnan, se chargent de sa garde. Le célèbre mousquetaire va beaucoup correspondre avec le roi, qui souhaite connaître les moindres occupations de son prestigieux prisonnier. Mais, la médiatisation de l'affaire pousse le roi à isoler encore plus Nicolas Fouquet. Au bout de trois mois, l'homme rejoint Vincennes puis un fort en Italie. ■

Benoît Chanteloup

"La mémoire des anneaux"

Le château accueille à partir du 17 octobre et jusqu'en 2005 une exposition relatant sept siècles d'incarcération dans l'enceinte médiévale. Sont présentés les grandes étapes de cet étonnant passé et un nombre important de documents et d'objets : le pilori d'Angers du XVe siècle, des anneaux, des menottes, le traité d'échange des marins anglais, l'ordre d'incarcération de Nicolas Fouquet… À visiter également pour la première fois : les geôles du château.

Visite de l'exposition et du château : tous les jours, de 10 à 17 h 30. Tarif : 6,10 € (réduit : 4,10 €).

L'œuvre du musée : dans le dernier numéro, nous avons lancé une série présentant tous les mois une œuvre majeure du musée des Beaux-Arts, jusqu'à sa réouverture après travaux en juin 2004. Après *Paolo et Francesca,* d'Ingres, la conservation des musées d'Angers et Vivre à Angers vous font découvrir *Le Jugement dernier,* de Segna di Buonaventura. Cette peinture est la plus ancienne des œuvres qui seront présentées dans le futur parcours "Beaux-Arts".

2

Le Jugement dernier

Segna di Buonaventura

XIVe siècle

Un artiste, une œuvre

Segna di Buonaventura est un peintre italien de l'école de Sienne. Il a vécu entre la fin du XIIIe et le début du XIVe siècle. Il fut à la tête d'un important atelier. À l'origine, *Le Jugement dernier* se composait de plusieurs panneaux. Le musée d'Angers possède la partie centrale de ce polyptyque. En 1916, ce tableau est déposé au musée de l'ancien évêché à Angers, puis transféré au musée des Beaux-Arts en 1950. L'œuvre s'envole ce mois-ci pour Sienne afin de figurer jusqu'en janvier 2004 dans une grande exposition consacrée à Duccio di Buoninsegna, dont Segna fut un des principaux élèves.

D'après l'Apocalypse :

"Le temps de votre colère [celle de Dieu] est arrivé ; le temps de juger les morts et de donner la récompense aux prophètes vos serviteurs, et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre."

Apocalypse de saint Jean, XI, 18, traduction de Lemaître de Sacy

L'Enfer ou le Paradis

Au Moyen Âge, la religion imprègne toute la société et les œuvres d'art n'échappent pas à cette règle. Dans *Le Jugement dernier*, Segna reprend un épisode de la Bible. Dieu fait le tri parmi les morts. D'un côté, les élus gagnent le paradis. De l'autre, les damnés sont jetés en enfer.

L'œuvre se divise en deux espaces très distincts : la Terre et le Ciel. Ce dernier occupe une place prépondérante. Recouvert d'un fond d'or, il donne à la scène son aspect solennel. Le Christ siège dans un trône céleste, soutenu par un anneau de sainteté composé de dix anges. Au centre de la composition, la croix nue rappelle le martyre du Christ et sa résurrection. Elle fait le lien entre Dieu et les hommes. Pour confirmer ce lien entre Terre et Ciel, l'artiste a utilisé du bleu (symbole du ciel) et du rouge (symbole de la terre) pour peindre à la fois le tombeau-autel et le Christ.

Ce tableau de Segna est représentatif de cette période charnière entre Moyen Âge et Renaissance. De l'image religieuse médiévale, il conserve les personnages schématisés et le fond d'or. Néanmoins, un certain réalisme apparaît : chaque personnage a ses caractéristiques propres et on remarque même une ébauche de perspective.

La technique de peinture utilisée est celle de la *tempera* empruntée aux icônes byzantines. Elle s'obtient en mélangeant des pigments de couleur et de l'œuf. Ici, Segna a peint sur une toile qu'il a ensuite collée sur du bois. Adoptée dans toute l'Europe, la *tempera* sera remplacée par la peinture à l'huile au XVIe siècle.

Cliché : Pierre David

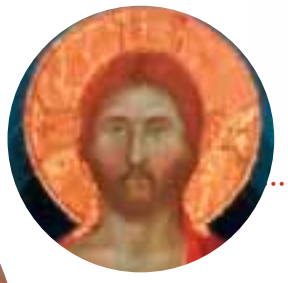

Le visage du Christ est humanisé. Il exprime la mélancolie, sentiment qui habite tous les personnages représentés par Segna. Il s'agit ici du Christ rédempteur : sa position glorieuse ainsi que sa mission de juge lui confèrent une attitude à la fois détachée et solennelle.

Les mains du Christ portent les stigmates de son martyre, qui est le lien entre le thème de la résurrection et celui du jugement : la main gauche du Christ, baissée, condamne, tandis que la main droite, levée, bénit.

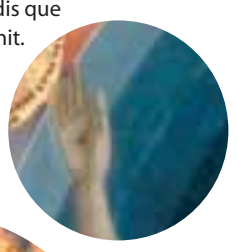

Des anges jouent de la musique, évoquant dès lors les sept trompettes citées dans l'Apocalypse et avertissant des fléaux. La septième annonce le jugement dernier.

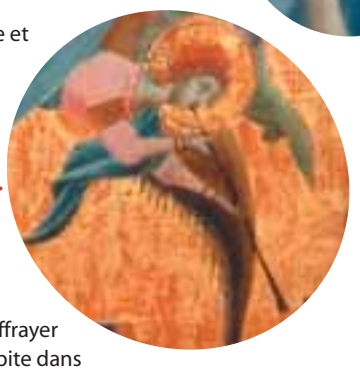

À la gauche du Christ, le démon s'agite pour effrayer les pêcheurs. Il les précipite dans les entrailles de la Terre. Le rempart formé par les roches leur enlève tout espoir d'approcher le ciel.

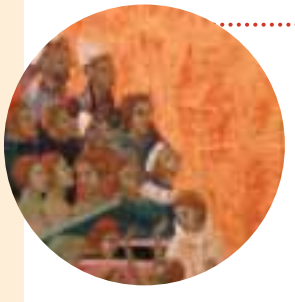

À la droite du Christ, les hauts dignitaires sociaux et religieux : un roi, deux papes, trois évêques, trois moines franciscains et deux moines bénédictins. Leur vertu ne pouvait être remise en cause.

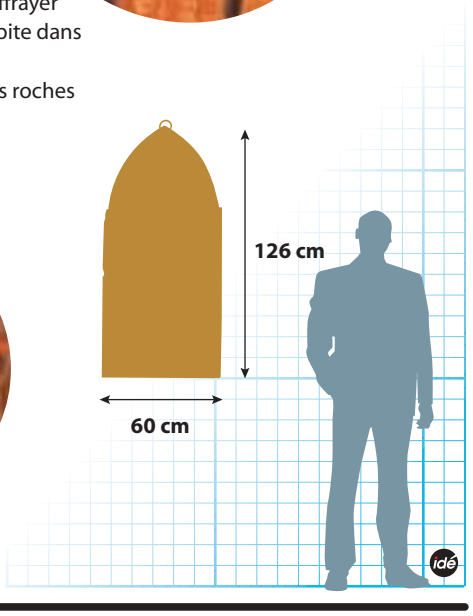

La science amusante avec les Petits Débrouillards

>ANIMATIONS

"J'ai un truc magique à vous montrer" annonce David, aux enfants de l'école maternelle François-Raspail. Il met une paille dans une réserve d'eau, pose un doigt sur le haut de la paille et déplace la paille sans que l'eau ne s'écoule. Les enfants tentent leur chance avec plus ou moins de succès : *"On dirait que ça marche pas… Mais si ça marche!"*.

David Bellanger est animateur et coordinateur départemental aux Petits Débrouillards ; un mouvement d'éducation populaire venu du Québec. Présent depuis quinze ans en France, il emploie 160 salariés. Après sa création à Nantes en 1997, l'association a ouvert une antenne à Angers, en mai 2003.

"Les sciences sont un support, souligne David Bellanger. *Notre but est de développer la curiosité et l'esprit critique de l'enfant. L'inciter à se poser des questions pour qu'il ne soit pas un simple consommateur mais un acteur de sa vie. Nous utilisons des expériences amusantes pour découvrir les lois physiques et nous le guidons pour qu'il trouve lui-même les solutions. Les aspects scientifiques seront abordés plus tard, par d'autres personnes, notamment les enseignants."*

David Bellanger, animateur des Petits Débrouillards, en pleine expérience à l'école François-Raspail.

Thierry Bonnet

Chez les Petits Débrouillards, pas de matériel sophistiqué pour les expériences. Au contraire, ils font les poubelles ! *"Elles sont un trésor, on y trouve tout ce dont on a besoin : bouteilles en plastique, papier, chutes de moquette… Cela permet aux enfants de reproduire facilement les expériences à la maison et d'épater leurs parents."*

David intervient dans les écoles, les centres de loisirs, les maisons de quartier et d'autres structures éducatives. Les expériences s'adressent principalement aux enfants de 7 à 12 ans, mais également aux petits dès l'âge de quatre ans et même aux adolescents. Les Petits Débrouillards organisent par ailleurs des formations auprès des maisons de quartier et auprès des jeunes intéressés par l'animation. ■

Jean-Patrice Campion

Les Petits Débrouillards seront présents à fête de la Science, rue François-Raspail, samedi 18 octobre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et samedi et dimanche, de 14 h à 19 h, au Village des sciences installé à la faculté des Sciences, boulevard Lavoisier.

Petits Débrouillards : 59, rue Desjardins, 02 41 77 94 76.

Fête de la Science, en octobre

Village des sciences : visite des laboratoires, découvertes des végétaux, champignons, bactéries et virus, expériences de chimie et de physique, démonstrations de réalité virtuelle… ; samedi 18 et dimanche 19 à la faculté des sciences, à Belle-Beille.

Expositions : "Le temps à ciel ouvert", à la maison de la technopole ; "Les mathématiques dans la vie quotidienne", à la librairie Richer ; "Algérie, deux millions d'années d'histoire, les premiers habitants", au muséum.

Quartier de la science : expositions et conférences sur le végétal, conférence, ateliers, visites de laboratoires de Belle-Beille ; du lundi au vendredi, au centre Jacques-Tati.

Rue de la science : animations expositions, expériences sur l'eau ; samedi, rue Raspail.

Animations toute la semaine à l'université catholique, au cybercentre de la Roseraie, à l'Inra, à l'institut municipal, au lycée Chevrollier, dans les laboratoires de recherche, au musée de la communication de Pignerolle…

Contact, Terre des Sciences, 02 41 72 14 21. Programme sur le site www.terre-des-sciences.org

Le dico des familles d'Anjou, à la lettre D

Thierry Bonnet

Michèle Taillandier, présidente de l'association du dictionnaire des familles d'Anjou.

Depuis six ans, l'Association pour le dictionnaire des familles de l'Anjou (ADFA) recherche et répertorie la généalogie des familles de l'ancienne province du royaume. À ce jour, 4000 pages ont été publiées comportant deux mille familles dont les patronymes commencent par A, B, C et D. En cette fin d'année, les derniers D, les E et une partie des F constitueront le nouveau fascicule.

"L'Anjou compte dans ses rangs des familles parmi les plus anciennes de France. On pense aux d'Andigné ou aux de Quatrebarbes. Néanmoins, pour intégrer le dictionnaire, il faut juste avoir parmi ses aïeux quelques notabilités et résider en Anjou depuis au moins trois générations", lance Michèle Taillandier, la présidente de l'association. Pour constituer ce dictionnaire, l'ADFA possède un réseau d'une vingtaine de chercheurs bénévoles sur Angers, Baugé, Cholet, Saumur et même sur Paris. Ils épluchent archives, registres paroissiaux et État-civil en quête d'ascendants, de descendants ou d'une branche oubliée d'une prestigieuse famille. *"Ainsi, je viens de découvrir que les Cesbron-Lavau possède des cousins lointains en Italie"*, explique Michèle Taillandier. Pour continuer à élaborer ce dictionnaire, l'association est à la recherche de bénévoles, qui saisiraient informatiquement toutes les informations collectées. Pour se faire connaître, l'ADFA organise le 18 octobre sa cinquième journée d'animation généalogique à l'hôtel des Pénitentes, avec plusieurs conférences sur le thème des archives religieuses en Anjou. ■

ADFA : 02 41 48 26 27, http://geneadic.com

Développement durable

Le développement durable, ce n'est pas sorcier… journée organisée par la Jeune chambre économique le 25 octobre, place du Ralliement, de 9 h à 19 h. À découvrir : des exemples d'actions de développement durable menés par la Ville, le Conseil général… également, stand sur le commerce équitable avec Casi 49.

Renseignements : 02 41 47 93 71.

>INFORMATIONS

Angers Nantes Opéra cherche de petits appartements pour loger les artistes. Contact : 02 40 89 84 06.

La Boutique de Droit propose des consultations gratuites le samedi de 10 h à 12 h (hors vacances) au 77, rue Bressigny.

L'association des cadres pour l'emploi propose ses conseils aux cadres, jeunes diplômés… au 02 41 60 43 20.

La galerie David-d'Angers et les musées Pincé et Jean-Lurçat sont ouverts du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le château de Villevêque, samedi et dimanche, 14 h - 18 h.

>RENDEZ-VOUS

Mercredi d'info sur la création d'entreprise avec le centre information jeunesse, le 19 novembre, de 14 h 30 à 17 h, salle Thiers. CIJ : 02 41 87 74 47.

Forum étudiants-entreprises de l'Éséo, le 13 novembre, de 9 h à 17 h 30, au centre de congrès, pour les diplômés d'électronique, informatique… Contact, 06 30 90 89 28 ou www.anjouperspectives.com

Exposition de la Société philatélique de l'Anjou sur "La Faune et la Flore", les 25 et 26 octobre, de 10 h à 18 h, 15, rue Thiers. Contact, 02 41 76 78 78.

Salon de l'épargne et du patrimoine le 18 octobre, de 9 h à 18 h, au centre de congrès. Gratuit. Contact, 06 16 29 21 20.

Salon des antiquaires, du 24 au 27 octobre, au parc expo. 5,30 €. Tél. : 02 41 93 40 48.

Expo Bible et histoire du 3 au 9 novembre, 10 h 30 à 21 h, salle du Haras ; Human Voices quartet le 12, à 20 h, à l'UCO et conférence "Bible et archéologie" le 14, 20 h, salle synodale (rue du Chanoine-Urseau). Contact, 02 41 44 15 15.

Porte ouverte à la Bibliothèque anglophone le 25 octobre (vente de livres) et "Comment étudier, travailler et voyager aux USA", le 30, à 16 h. Halloween le 31. Tél. : 02 41 24 97 07.

Bourse aux vêtements enfants et jeux de l'association familiale catholique le 17 octobre de 13 h à 17 h. Tél. : 02 41 24 94 22.

>SORTIES

Les oiseaux du parc de Balzac le 15 octobre, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Maison de l'environnement : 02 41 22 32 30.

Balade nature au lac de Maine les 19 octobre à 8 h 45 et 1er novembre, à 14 h, avec la LPO. RV au camping. Tél. : 02 41 44 44 22.

Randonnée roller famille avec l'Intrépide le 2 novembre. Départ à 10 h, place Leclerc, casque obligatoire. Gratuit. Tél. : 06 81 23 45 40.

>SPORTS

Couronne angevine épreuve de VTT et course à pied, organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers le 12 octobre, au lac de Maine. Tél. : 02 41 33 30 05.

Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville, le 11 novembre, à Pignerolle. Courses de 8 h 45 à 16 h 35. Parcours familles à 11 h 40. Contact : 02 41 68 86 88.

>STAGES

Ateliers "Angers, ville d'art et d'histoire" du 27 au 31 octobre, de 15 h à 17 h, pour les 6-12 ans organisés par le service éducatif de la Ville au centre Saint-Maurice, 2 €. Réservation, 02 41 60 22 13.

Atelier de calligraphie le 18 octobre, de 9 h 30 à 12 h 30, au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

L'association Cinédié organise une journée "Voir, comprendre et fabriquer des images" dans le cadre de Cinéville, le 29 octobre pour les 14-20 ans. 3 €. Informations, 02 41 20 93 81.

Les instruments du monde : stage de découverte à la Galerie sonore le 23 et 24 octobre de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h. Contact, 02 41 66 24 00.

Stages de tapisserie, initiation et perfectionnement, avec l'atelier La Licorne les 1er et 2 et les 8 et 9 novembre. Tél. : 02 41 24 73 25.

>INSCRIPTIONS

Pour s'abonner à Angers Nantes Opéra : 02 41 24 16 40.

Pour la danse sur glace, inscriptions à l'ASGA, 15, allée du Haras, tous les jours de 17 h à 19 h. Contact, 06 07 08 18 51.

Lycéens, devenez avocats des Droits de l'Homme à l'occasion du concours de plaidoirie organisé par le Mémorial de Caen. Dossiers à retirer jusqu'au 31 octobre. Contact, 02 31 06 06 58 ou www.memorial-caen.fr

Bourses déclics jeunes de la Fondation de France : inscription avant le 15 novembre (aide aux projets). www.fdf.org ou 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

La Maîtrise des Pays de la Loire, chœur d'enfants, recrute des chanteurs hommes de bon niveau amateur, sachant lire la musique. Contact, 02 41 88 60 61.

>FORMATIONS

Carrefour pour l'emploi avec des entrepreneurs, administrations, associations, organismes de formation… organisé par l'École supérieure et d'application du Génie le 21 octobre, de 9 h à 19 h, aux greniers Saint-Jean.

Stages d'animateurs BAFD avec l'ADFOCAL, 02 41 22 00 88.

Stages BAFA-BAFD avec Les Francas, 02 41 48 02 03, les-francas@wanadoo.fr

>SOLIDARITÉ

Le Téléthon aura lieu les 5 et 6 décembre. Pour contacter l'équipe de Maine-et-Loire : 02 41 88 52 52.

L'APTIRA cherche des bénévoles pour l'accompagnement scolaire à domicile. Contact, 02 41 88 64 33.

Le calendrier de la Ligue contre le Cancer "Sain et Sympa" 2004 est en vente 4 €. www.ligue-cancer.net

Rencontre sur le thème du partage avec le Secours catholique pour la semaine de solidarité le 8 novembre, à 15 h, place du Pilori.

>SANTÉ

Maladies Rares Info Services au 08 10 63 19 20, prix d'un appel local : écouter, informer et orienter les personnes concernées par les maladies rares.

Les soins palliatifs

Comment envisager la fin de vie, comment accompagner un proche, vers quelles structures se diriger… ? Une conférence est organisée le 13 novembre autour de la question des soins palliatifs et de l'accompagnement en fin de vie, en lien avec la Ville, l'hôpital, et diverses associations dont la Ligue contre le cancer, le service d'entraide aux enfants cancéreux, le centre des Capucins, la Mutualité Anjou Mayenne…

"Il s'agit, précise Florence Borius, du Ladies'circle à l'origine de cette manifestation, *de mieux faire connaître l'action de l'ADESPA, association angevine pour le développement et l'étude des soins palliatifs… Un concert est d'ailleurs prévu le 7 décembre afin de collecter des fonds".*

Conférence gratuite, le 13 novembre, à 20 h 15, fac de Droit Saint-Serge, allée François-Mitterrand.

LES MOTS CROISÉS DE GEORGES OLIVIER

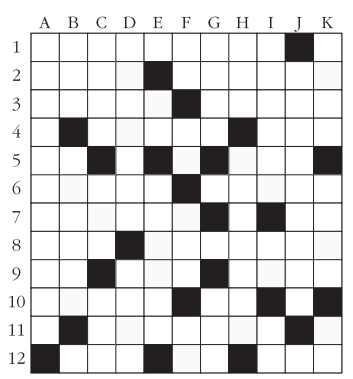

Solution du jeu n° 270

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	M	U	S	E	L	L	E	M	E	N	T
2	O	T	A	R	I	E	■	A	G	E	S
3	M	E	S	S	E	■	O	T	A	■	E
4	O	S	■	E	N	T	E	■	L	I	T
5	R	■	A	S	■	O	I	S	I	F	S
6	D	E	S	■	■	P	L	O	T	■	E
7	I	■	T	O	T	O	■	T	E	S	■
8	Q	U	I	■	R	■	E	T	■	U	N
9	U	■	C	L	E	■	T	I	G	R	E
10	E	G	O	I	S	T	E	S	■	S	E
11	■	I	T	E	■	E	■	E	P	I	S
12	I	N	S	U	L	T	E	S	■	S	■

HORIZONTAL : 1) Plumeaux. 2) Département - Vase. 3) Bêtises - Sépare. 4) Gaines - Lassitude. 5) Branché - Modérément. 6) Chou - Bronzer. 7) Inspiratrice - Le tantale. 8) Après bis - Débris. 9) Familiarité - Pâturage - Bordure. 10) Crochet - Condition. 11) Jeton. 12) Mise - Préposition - Avant.
VERTICAL : A) Hachettes. B) Affirmation - Baigneur. C) Taux à surveiller - Lombric - Fin de messe. D) Chemin - Recouvre la santé. E) Connu - Félins. F) Lieu - Déesse - Époque - Le sélenium. G) Partie de l'œil - Monnaie. H) Thymus - Faculté. I) Traiter de haut - L'Argon - Liaison. J) Petits passereaux. K) Ouvre la porte - Frôle - Note.

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, B.P. 23 527 49035 Angers CEDEX 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Ville : ..... **Code postal :** .....

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (Adézière, Avrillé), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), des Brunelleries (Bouchemaine), et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, chiens errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 231 313

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 309 310

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 02 41 43 44 44

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

TRANSPORT

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 08 36 68 00 00

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 08 36 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

***Pour les dimanches et jours fériés** (sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 19 octobre

*Pharmacie **Besson-Ducoin**, 13, place du Ralliement*
*Pharmacie **Duteyeulle**, 10, bd Foch*

Dimanche 26 octobre

*Pharmacie **Legalloudec**, 22, bd des Deux-Croix*
*Pharmacie **Tisne - Piednoir**, centre commercial Lorette, boulevard Bédier*

Samedi 1er novembre

*Pharmacie **Galland-Plaçais**, 3 bd Gaston-Ramon*
*Pharmacie **Hervouet**, centre commercial Grand-Maine, rue du Grand-Launay*

Dimanche 2 novembre

*Pharmacie **Monicard**, 101, rue des Ponts-de-Cé*
*Pharmacie **Félix**, 7, rue Montesquieu*

Dimanche 9 novembre

*Pharmacie **Rollo**, centre commercial Jean-XXIII*
*Pharmacie **Bourgeonneau**, 18, place Bichon*